



LE LIVRET DE L'OFFICIEL NATATION COURSE

Formation officiels A-B-C





Ce support ne remplace pas le règlement de natation édité par la Fédération Française de Natation dont la connaissance approfondie est indispensable.

https://ffn.extranat.fr/webffn/jug_reglements.php?idact=jug

Ce document se veut être un support de formation pour les personnes désireuses de préparer l'examen d'officiel A-B et C de natation course.





Pourquoi être Officiel de natation course ?

Pour chaque compétition, le club doit présenter un certain nombre d'officiels, et ce en fonction du nombre d'engagements réalisés (en moyenne 1 Officiel pour 10 engagements).

Si ce quota n'est pas atteint lors d'une compétition, le Club se voit infliger une amende par réunion et par Officiel manquant...

Vos Clubs ont donc besoin de vous et de vos compétences pour permettre aux jeunes et moins jeunes qui ont choisi ce sport difficile, de valider leurs performances.

<https://www.youtube.com/watch?v=aGm6lgnpBAk&vl=fr>

Sans Officiel, pas de compétition possible !

Vidéo Besoin d'officiels



24/05/2022

Commission Juges et Arbitres



Quel Officiel ?

OFFICIELS « C » (CHRONOMETREURS DE NATATION COURSE)

Ils ont les compétences pour prendre le temps du nageur dans le couloir qui leur a été assigné.

OFFICIELS « B » DE NATATION COURSE

Ils ont les compétences pour assurer les fonctions de : Chronométrateur, Juge d'arrivée, Contrôleur de virages.

OFFICIELS « A » DE NATATION

Ils sont qualifiés pour tenir les postes de : Juge-Arbitre, Starter, Contrôleur de virages en chef, Juge de nages, Chronométrateur en chef, Juge d'arrivée en chef et Superviseur



SW1 : Organisation d'une compétition

- **Juge-arbitre**
 - Juges de Nage
 - Starter
 - Juge à l'arrivée
 - Contrôleurs de virages en chef (à chaque extrémité du bassin)
 - Contrôleurs de virages (aux extrémités de chaque couloir)
 - Chronomètres
 - Secrétaire / Chambre d'appel
 - Superviseur



SW1 : Direction d'une compétition

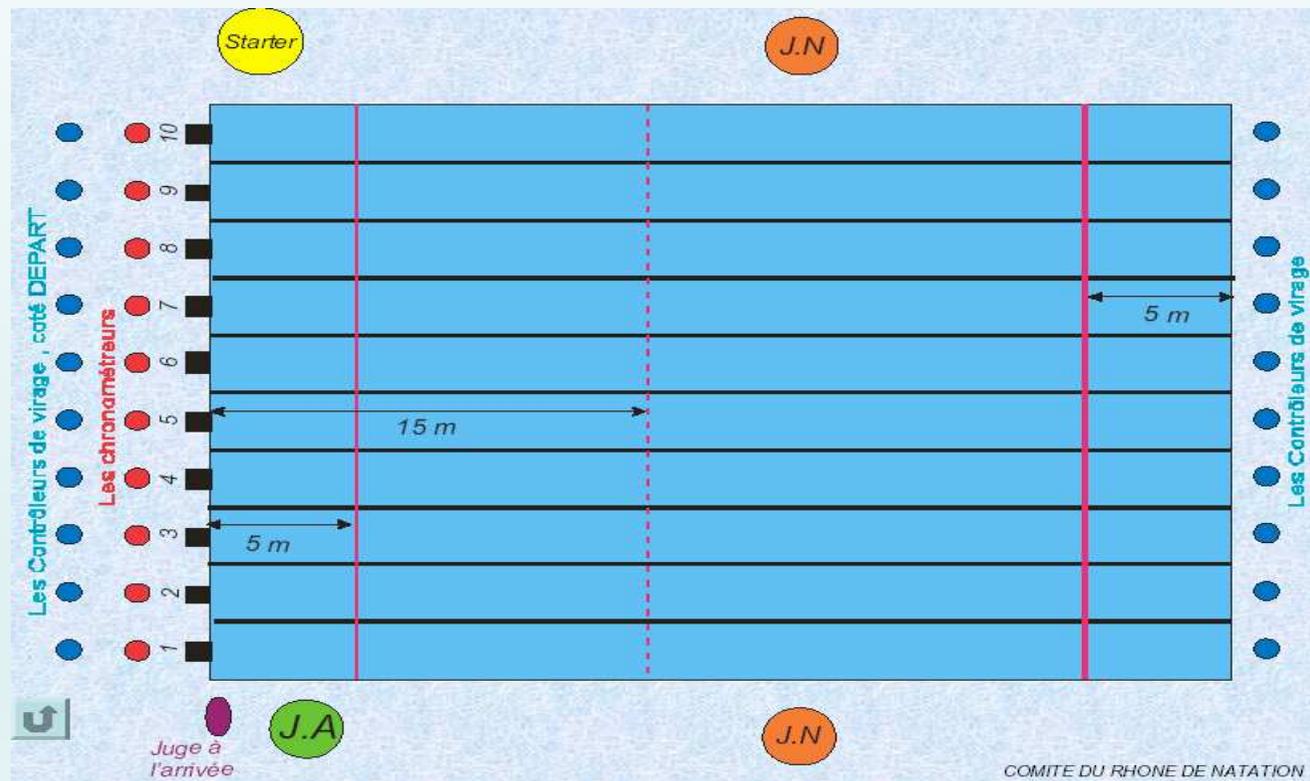


24/05/2022

Commission Officiels de Natation Course

7

SW1 : Direction d'une compétition





DIRECTION DES COMPETITIONS

Le cadre réglementaire

SW 1.1 Le Comité de Direction désigné par l'organisme dirigeant a pouvoir de juridiction sur toutes les questions qui ne relèvent pas, d'après les règles du juge-arbitre, des juges ou d'autres officiels et doit avoir le pouvoir de reporter des épreuves et de donner des instructions compatibles avec les règles adoptées pour organiser toute épreuve.



SW 1.2 Pour les Jeux Olympiques et les Championnats du Monde, le

Bureau de la FINA désigne un nombre minimum d'officiels requis pour le contrôle des compétitions :

Juge-arbitre (2)

Superviseur de la salle de contrôle (1)

Juge de Nage (4)

Starters (2)

Contrôleurs de virages en chef (2, 1 à chaque extrémité du bassin)

Contrôleurs de virages (1 aux extrémités de chaque couloir)

Secrétaire en chef (1)

Commis de course (2)

Annonceur (1)



Le cadre réglementaire

SW 1.2.1 Pour toutes les autres compétitions internationales, l'organisme dirigeant désigne le même nombre d'officiels ou un nombre inférieur, sous réserve de l'approbation de l'autorité régionale ou internationale concernée si nécessaire.

SW 1.2.2 S'il n'y a pas d'équipement automatique de classement, on doit avoir recours à un (1) chronométreur en chef, à un (1) chronométreur par couloir et à un (1) chronométreur additionnel.



Le Bassin

Sur le plan mondial, la réglementation technique des piscines est fixée par la Fédération Internationale de Natation (FINA).

La FFN a adapté ces règles au cas français en fonction des différents niveaux de compétition déterminés par ses règlements sportifs pour les disciplines suivantes :

- Natation course
- Water Polo
- Natation Artistique
- Plongeon



Le Bassin

La réglementation vise à définir les dimensions et les propriétés techniques auxquelles doivent répondre les bassins de compétition de Natation Course¹ de façon à :

- Offrir aux nageurs un espace de pratique adapté à l'organisation des compétitions quel que soit le niveau.
- Garantir que les temps enregistrés par les nageurs ont été réalisés dans des bassins présentant des caractéristiques techniques et dimensionnelles communes.



DIMENSIONS DU BASSIN

Longueur 50 mètres – 25 mètres Tolérance (en fonction du nombre de plaques de chronométrage 2)

Règle(s) commune(s)

Lorsque des plaques de chronométrage électronique d'un équipement de classement automatique sont utilisées à l'extrémité du départ, ou également à l'extrémité des virages, la piscine doit être d'une longueur telle que soit assurée la distance requise minimum de 50,000 m ou de 25,000 m entre les deux plaques.

Tolérances dans les dimensions (paroi finie à paroi finie)

Par rapport à la longueur nominale de 50,000 m ou de 25,000 m, une tolérance comprise entre 0,030 m et 0,000 m dans chaque couloir sur les deux murs d'extrémité, en tous points de 0,30 m au-dessus à 0,80 m au-dessous de la surface de l'eau, est permise. Ces mesures doivent être certifiées par un géomètre-expert. Les tolérances ne peuvent pas être dépassées lorsque des plaques de chronométrage sont installées.

Rappel : ces mesures doivent être certifiées par un géomètre-expert sans les plaques de chronométrage, bassin vide.

Explication : l'épaisseur d'une plaque de chronométrage électronique est de 0,010 m (+ ou - 0,002 m)



Pour une longueur de 50 m :

- un bassin dont tous les couloirs ont une longueur comprise entre 50,020 m et 50,030 m sera certifié avec 2 plaques de chronométrage ;
 - un bassin dont tous les couloirs ont une longueur supérieure ou égale à 50,010 m et inférieure à 50,030 m sera certifié avec 1 plaque de chronométrage ;
 - un bassin dont tous les couloirs ont une longueur supérieure ou égale à 50,000 m et inférieure 50,030 m sera certifié sans plaque de chronométrage ;
 - un bassin dont au moins un couloir a une longueur inférieure à 50,000 m ou supérieure à 50,030 m ne sera pas certifié.
- Pour une longueur de 25 m :
- un bassin dont tous les couloirs ont une longueur comprise entre 25,020 m et 25,030 m sera certifié avec 2 plaques de chronométrage ;
 - un bassin dont tous les couloirs ont une longueur supérieure ou égale à 25,010 m et inférieure à 25,030 m sera certifié avec 1 plaque de chronométrage ;
 - un bassin dont tous les couloirs ont une longueur supérieure ou égale à 25,000 m et inférieure 25,030 m sera certifié sans plaque de chronométrage ;
 - un bassin dont au moins un couloir a une longueur inférieure à 25,000 m ou supérieure à 25,030 m ne sera pas certifié.



Plots de départ

Règle(s) commune(s)

Les plots de départ doivent être fermes et sans effet de tremplin.

La hauteur du plot au-dessus de la surface de l'eau doit être comprise entre 0,50 m et 0,75 m. La surface doit être au moins de 0,50 m par 0,50 m et recouverte de matériau antidérapant. La pente maximale ne doit pas dépasser 10 degrés. Le plot doit être construit de manière à permettre au nageur d'agripper le plot lors du départ sur l'avant et les côtés il est recommandé que, si l'épaisseur du plot de départ dépasse 0,04 m, des prises de main d'au moins 0,10 m de large de chaque côté et de 0,40 m de large sur le devant soient découpées à 0,03 m de la surface du plot.

Les poignées pour les départs en dos peuvent être installées sur les plots de départ. Elles doivent être placées de 0,30 m à 0,60 m au-dessus de la surface de l'eau, à la fois horizontalement et verticalement. Elles doivent être parallèles à la surface du mur d'extrémité et ne doivent pas faire saillie au-delà du mur d'extrémité. Rappel : la profondeur de l'eau sur une distance de 1,00 m à 6,00 m du mur d'extrémité doit être d'au moins 1,80 m, là où les plots de départ sont installés.



Règle(s) spécifique(s)

Le plot de départ doit pouvoir recevoir une plaque (starting-block) arrière réglable pour les compétitions.

L'installation d'un équipement de contrôle des faux départs pour les compétitions reste demandée.

Prévoir des plots des deux côtés du bassin pour les épreuves en bassin de 50 m.

Recommandation(s) spécifique(s)

Des tableaux électroniques de lecture peuvent être installés sous les blocs. Le flash n'est pas autorisé. Les chiffres ne doivent pas bouger pendant un départ en dos.

Un système de départ ajustable pour la nage sur le dos peut être utilisé. Ce rebord ajustable doit être d'une longueur de minimale de 0,65 m, d'une hauteur de 0,08 m, et d'une largeur de 0,02 m, avec une inclinaison de 10 degrés. Il pourra être ajusté à plus ou moins 4 cm par rapport au niveau de l'eau.



MURS D'EXTRÉMITÉ / FOND DU BASSIN

Les murs d'extrémité Règle(s) commune(s)

- Les murs d'extrémité doivent être verticaux, parallèles et former des angles droits à la trajectoire de la course et à la surface de l'eau. Ils doivent être construits dans un matériau rigide, avec une surface antidérapante s'étendant de 0,30 m au-dessus du plan de l'eau à 0,80 m sous la surface de l'eau, de manière à permettre au concurrent de la toucher et de se pousser sans glisser. Nota : se référer aux normes en vigueur pour définir le degré de glissance.

Trop-pleins

Règle(s) commune(s)

Des trop-pleins peuvent être placés sur les quatre murs de la piscine. Si des trop-pleins sont installés aux murs d'extrémité, une grille de 0,30 m de haut sera installée entre 0,00 et 0,30 m au-dessus du niveau de l'eau pour permettre les virages et l'accrochage des plaques de touche électroniques.



Numérotation

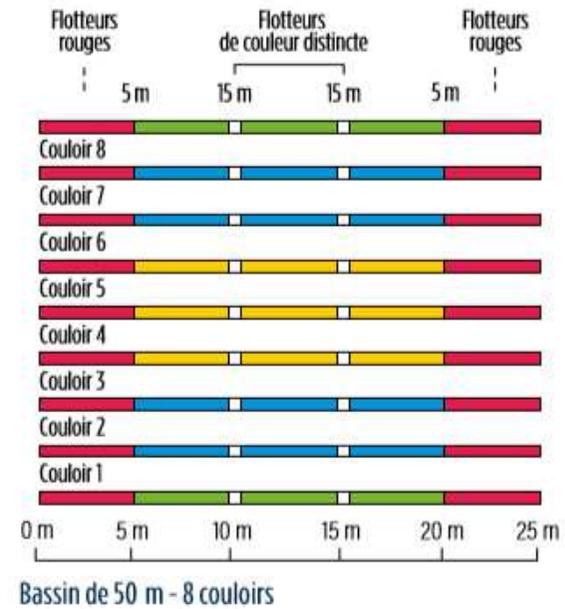
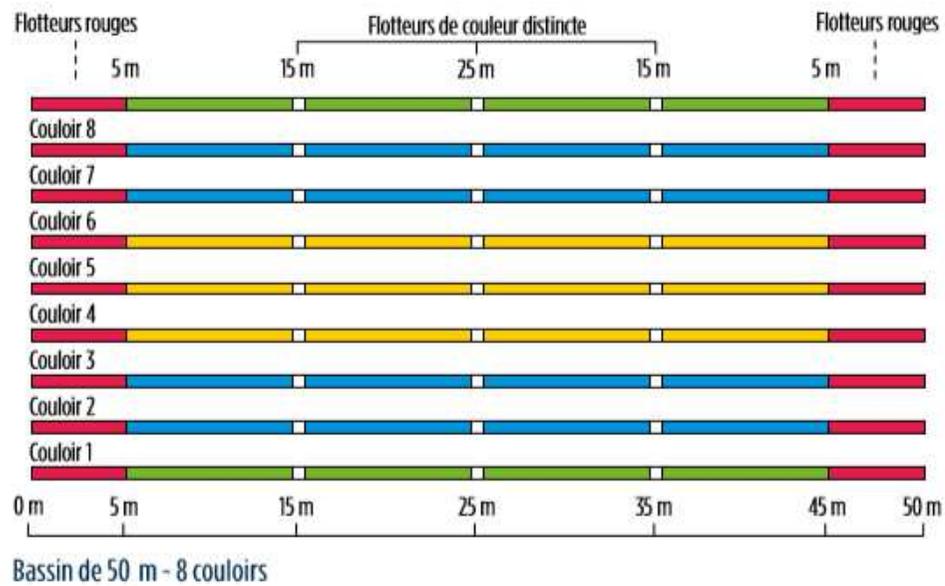
Règle(s) commune(s)

Chaque plot de départ doit être numéroté de façon distincte sur les quatre côtés, de manière clairement visible. Le couloir numéro 1 doit être du côté droit lorsque l'on fait face à la piscine depuis l'extrémité de départ, à l'exception des épreuves de 50 m qui peuvent débuter à l'extrémité opposée.

Les plaques de chronométrage doivent être numérotées sur la partie supérieure. Précision : pour les bassins à 10 couloirs, le couloir du côté droit porte le numéro 0 et le couloir du côté gauche le numéro 9



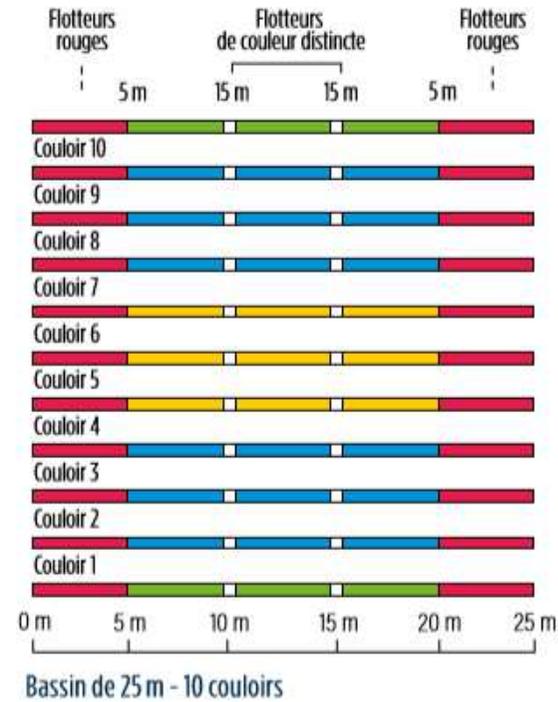
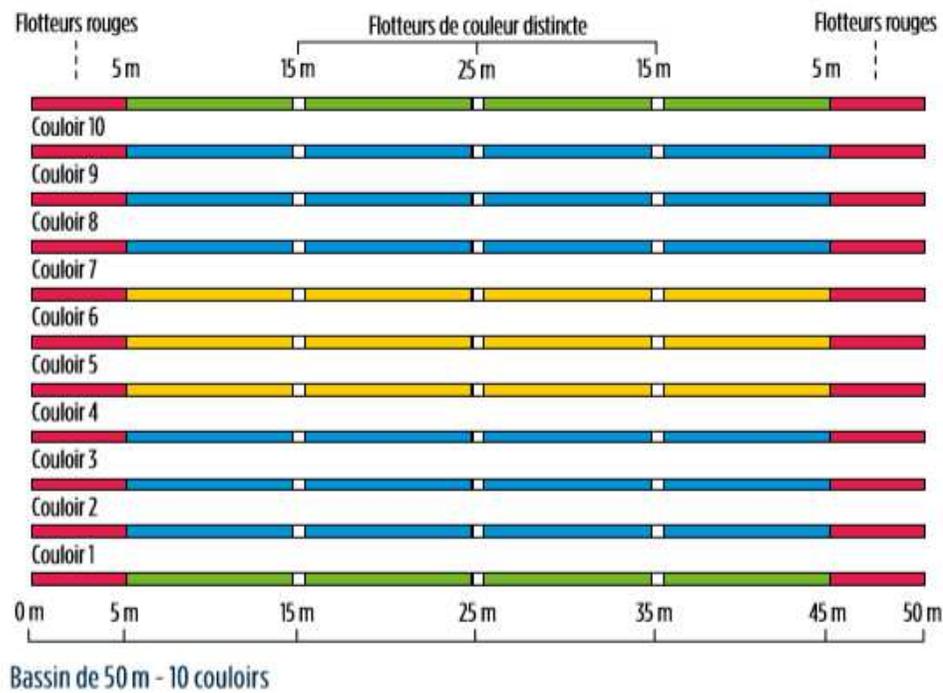
Les lignes d'eau



**Couleurs
des lignes d'eau
pour un bassin
comportant
8 couloirs
(schéma FFN)**



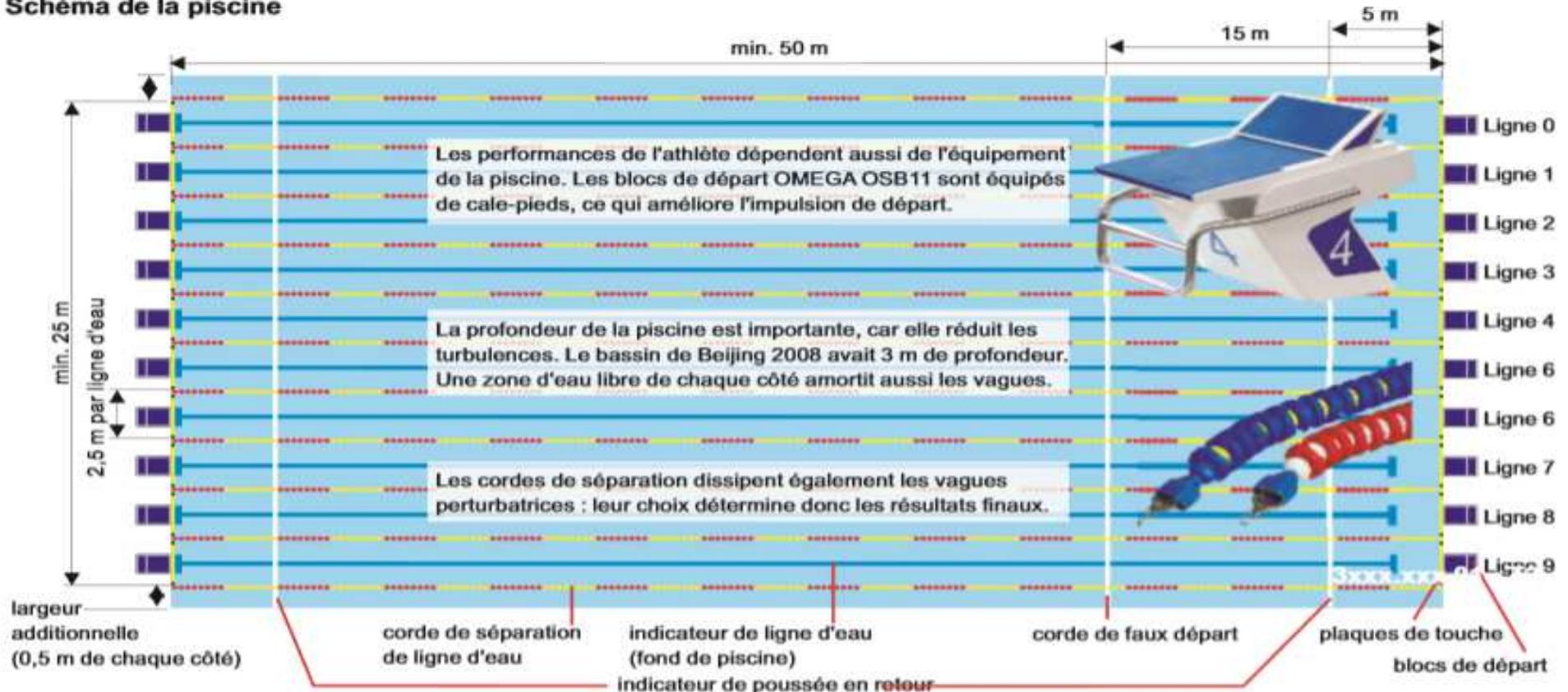
Les lignes d'eau



**Couleurs
des lignes d'eau
pour un bassin
comportant
10 couloirs
(schéma FFN)**



Schéma de la piscine





Les caractéristiques de l'eau dont le taux de sel doit être inférieur à 3 gr sel par litre



24/05/2022

Commission Juges et Arbitres

24



SW11 : Le chronométrage



Il y a plusieurs possibilités :

- Le chronométrage automatique
- Le chronométrage semi-automatique
- Le chronométrage manuel

SW11 : Le chronométrage

Le chronométrage automatique :

- il démarre automatiquement par le signal du starter
- il s'arrête par la pression du nageur sur les plaques

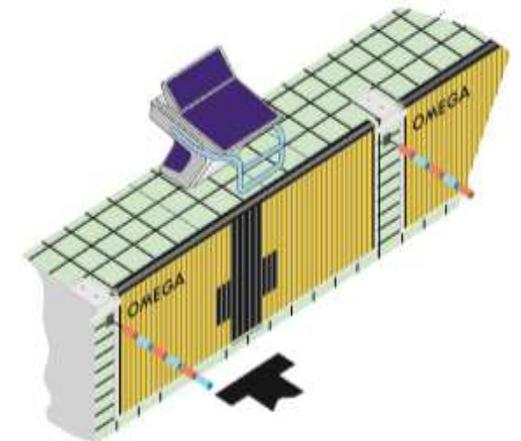
Identification des éléments d'une piscine olympique

Équipement du starter



Tableau d'affichage (p.ex Saturn, Calypso, Piccolo)

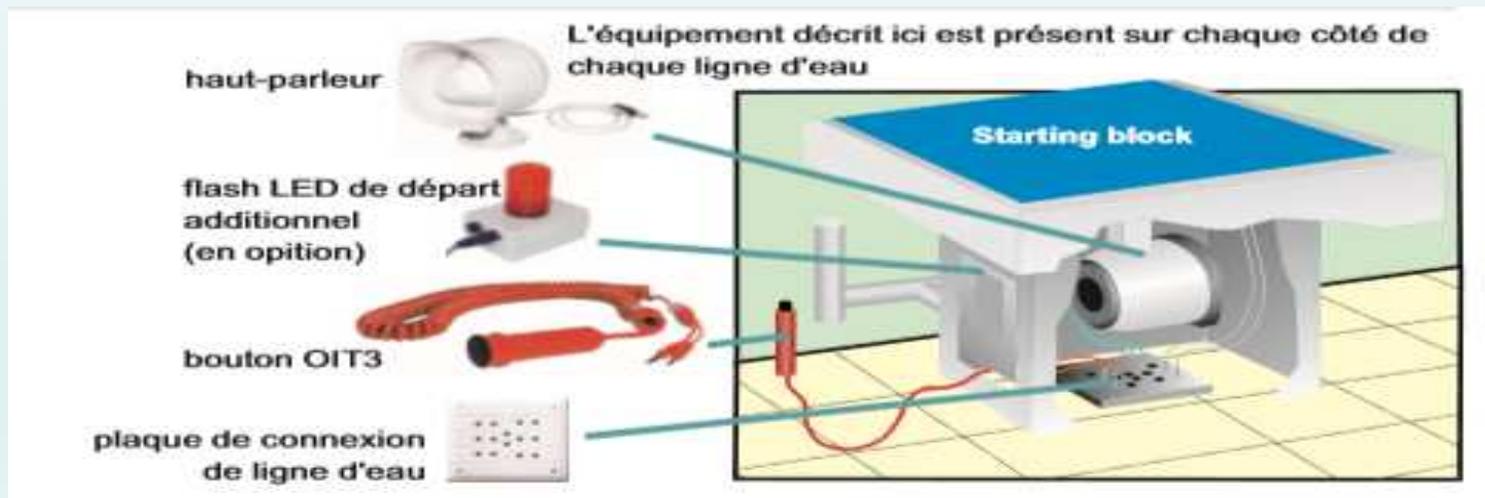
100M MEN BUTTERFLY FINAL A				
WR: 52.15		53.81		
1	HALL Gary	USA	55.10	7
2	OLSEN Jon	FRA	54.27	3
3	WERNER Tommy	SWE	54.61	5
4	POPOVA Alexander	RUS	53.81	1
5	TROGER Christian	GER	54.42	4
6	BORGERS Gustavo	BRA	54.05	2
7	CLARKE Stephen	CAN	55.40	8
8	MAJOLIS Raimundas	LTU	55.08	6



SW11 : Le chronométrage

Le chronométrage semi-automatique :

- il démarre automatiquement par le signal du starter
- il s'arrête par action du chronométreur sur le bouton poussoir (poire)

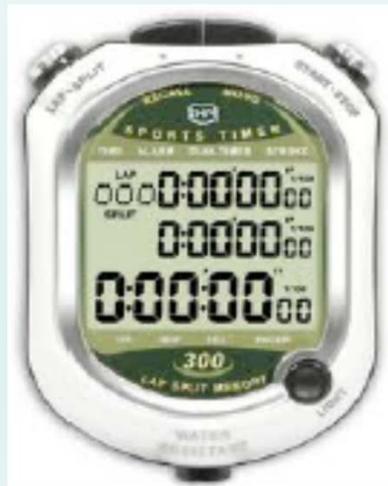


SW11 : Le chronométrage

chronomètreur sur le bouton poussoir (poire)

Le chronométrage manuel :

- il démarre et s'arrête par action du chronomètreur





SW11 : Le chronométrage

Dans le cas où les 3 possibilités sont mises en œuvre, la prise en compte du temps officiel est donnée par priorité décroissante au :

- Chronométrage automatique
- Chronométrage semi-automatique (Poire)
- Chronométrage manuel

C'EST AU SUPERVISEUR DE COMPARER LES TROIS



Les officiels



24/05/2022

Commission Officiels de Natation Course

30

L'entrée du jury (video)





Titres des officiels en natation course:

- Officiel C
- Officiel B
- Officiel A



Missions & Compétences :

- **les Officiels C:**

Ils ont les compétences pour prendre le temps du concurrent dans le couloir qui leur a été assigné.

Ils doivent également remplir les fonctions définies dans l'article SW 2.9 des règlements de la FINA.

- **les Officiels B:**

Ils ont les compétences pour assurer les fonctions de :

- Chronométrateur et Chronométrateur en Chef
- Juge à l'arrivée
- Contrôleur de virages et contrôleur de virages en chef



• les Officiels A:

Ils ont les compétences pour assurer les fonctions de :

- Juge-arbitre
- Juges de Nage
- Starter
- Juge à l'arrivée
- Contrôleurs de virages en chef (à chaque extrémité du bassin)
- Contrôleurs de virages (aux extrémités de chaque couloir)
- Chronomètres
- Secrétaire / Chambre d'appel
- Superviseur



Les chronométreurs



24/05/2022

Commission Officiels de Natation Course

35



Le Chronométrateur

Il est nommé par le J.A., après un essai « chrono » obligatoire **de 10 mn au moins** (l'écart de temps ne doit pas dépasser de +/- 40/100 le temps moyen de l'essai).

Tous les chronométrateurs d'une même ligne d'eau ne peuvent appartenir à un même club.

Sa fonction est de prendre le temps du nageur qui se trouve dans le couloir qui lui est affecté.

Un chronométrateur ne doit pas quitter son poste et doit rester derrière le plot auquel il est affecté.



SW2 : Les Officiels

SW2.9 : Le Chronométrateur

Il démarre son chronomètre au signal de départ.

Sur un bassin de 50 mètres où les chronométrateurs sont à l'opposé du starter, le chronométrateur doit déclencher son chronomètre à la vue du flash plutôt qu'au signal sonore et ceci afin d'éviter le retard dû à la vitesse de propagation du son.

Il l'arrête quand le nageur a achevé sa course.

Il inscrit son temps **lisiblement** sur une carte de pointage.

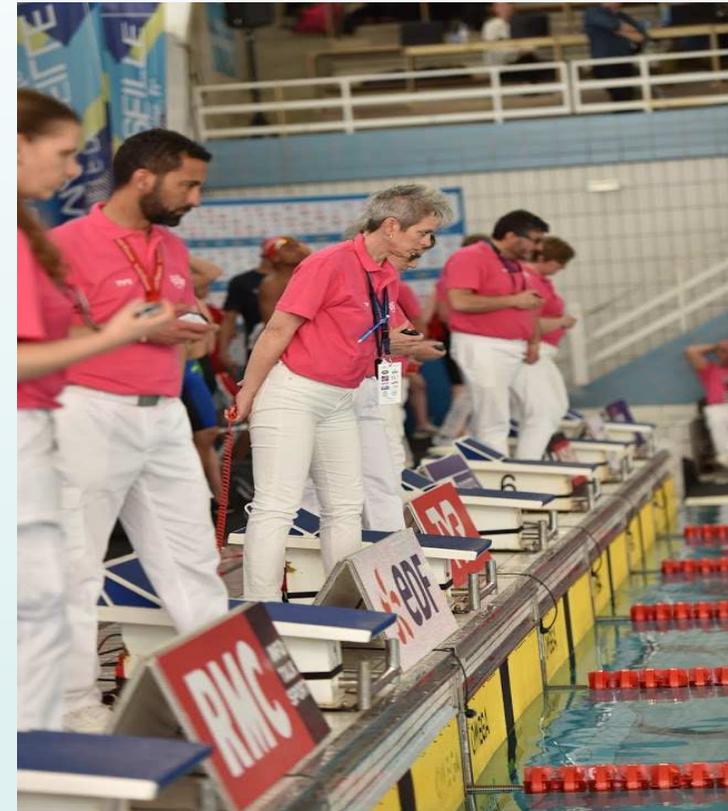
La remise à « 0 » du chronomètre s'effectue pendant les coups de sifflet courts du JA. En cas de problème rencontré par un chronométrateur (panne de chrono ou arrêt accidentel), le signaler au chronométrateur en chef ou au Juge Arbitre et noter sur la fiche : **problème chrono** et non le temps (on inscrit le temps du chrono de secours).



SW2.9 : Le Chronométrateur

Un chronométrateur doit inscrire tous les temps de passage (tous les 50m en bassin de 25m).

Tous les chronométrateurs inscrivent les temps finaux et intermédiaires même si le nageur est disqualifié ou abandonne.





SW11 : Le chronométrage

Le Chronométrage manuel

Les temps sont enregistrés au 1/100 de seconde.

Si les 3 chronomètres indiquent des temps différents, le temps officiel est le **TEMPS INTERMEDIAIRE**.

Si 2 des 3 chronomètres indiquent le même temps, c'est **CE TEMPS** là qui est officiel.

Si seulement 2 chronomètres fonctionnent, c'est le **TEMPS MOYEN** qui constituera le temps officiel. (Si nécessaire arrondi au 1/100^{ème} inférieur avantage au nageur)



SW11 : Le chronométrage

Le Chronométrage manuel : Application

Temps relevés par 3 chronomètres :

2'20'30

2'20'36

2'20'30

Le temps officiel est : 2'20'30

Temps relevés par 3 chronomètres :

4'39'99

4'40'05

4'39'95

Le temps officiel est : 4'39'99

Temps relevés par 2 chronomètres :

58'20

58'31

Le temps officiel est : 58'25



SW2 : Les Officiels

SW2.9 : Le Chronométrateur : La carte

1er MEETING DE MOULINSART
MOULINSART
08 novembre 2013 / bassin : 25 m

1500 Nage Libre Messieurs (Séries)
21. Dimension: 0011200-11-14; Hauteur: 1.5
Temps d'engagement : 20:47:38

Série 2/3 - Couloir : 3

MOULINSART NAUTIC CLUB - (13 078 12345)
HADDOCK Archibald (1963) - FRA

Temps final <small>(veuillez entourer le temps officiel)</small>	min.	sec.	1/100
Chrono 1	19	35	47
Chrono 2	19	35	46
Chrono 3	19	35	53

Temps de passage au verso →

Temps de passage	min.	sec.	1/100
50 m	0	33	24
100 m	1	9	24
150 m	1	50	56
200 m	2	25	26
250 m	3	09	89
300 m	3	44	32
350 m	4	28	66
400 m	5	03	98
500 m	6	22	23
600 m	7	41	76
700 m	9	00	53
800 m	10	20	86
900 m	11	39	95
1000 m	12	58	12
1100 m	14	16	82
1200 m	15	34	55
1300 m	16	53	23
1400 m	18	15	40



SW11 : Le chronométrage

Le Chronométrage manuel : La carte de temps

 **FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION**

1er MEETING DE MOULINSART
MOULINSART
03 novembre 2013 / bassin : 25 m

1500 Nage Libre Messieurs (Séries)
© Direction 03/11/2013 - R1 - Moulinart
Temps d'engagement : 20:47:78

Série 2/3 - Couloir : 3

MOULINSART NAUTIC CLUB - (33 07 8 12345)
HADDOCK Archibald (1963) - FRA

Temps final <small>(veuillez inscrire le temps officiel)</small>	min.	sec.	1/100
Chrono 1	19	35	47
Chrono 2	19	35	46
Chrono 3	19	35	53

Temps de passage au verso →

Pour compléter sa fiche :

Temps relevés par 3 chronomètres

19'35'47

19'35'46

19'35'53

Ou si vous êtes pressés

Faites un X à côté



Le Chronométrateur en Chef

Le cadre réglementaire

SW 2.8.1 Le chronométrateur en chef doit affecter les places assises à tous les chronométrateurs et leur désigner les couloirs dont ils sont responsables. Il est recommandé qu'il y ait trois (3) chronométrateurs pour chaque couloir. Si l'équipement de chronométrage automatique n'est pas utilisé, il faut désigner deux (2) chronométrateurs supplémentaires, l'un ou l'autre étant chargé de remplacer un chronométrateur dont le chronomètre ne s'est pas déclenché ou s'est arrêté pendant une épreuve ou qui, pour toute autre raison, ne peut pas enregistrer le temps. Si l'on utilise des chronomètres digitaux le temps final et la place sont déterminés par le temps enregistré.



Le cadre réglementaire

SW 2.8.2 Quand seulement un (1) chronométreur par couloir est désigné, un chronométreur supplémentaire doit être désigné pour remplacer un chronométreur dont le chronomètre serait défaillant. De plus le Chronométreur en chef doit toujours enregistrer le temps du vainqueur de chaque série.

SW 2.8.3 Le chronométreur en chef doit recevoir des chronométreurs de chaque couloir une carte indiquant les temps enregistrés et, au besoin, contrôler leurs chronomètres.

SW 2.8.4 Le chronométreur en chef doit enregistrer ou examiner le temps officiel figurant sur la carte pour chaque couloir.



Les Contrôleurs de Virages

Titre Officiel B



24/05/2022

Commission Officiels de Natation Course

45



Les Contrôleurs de Virages

Le cadre réglementaire

SW 2.6.1 Un contrôleur de virages sera affecté à chaque couloir à chaque extrémité du bassin pour s'assurer que les nageurs respectent les règles de nages après le départ, lors de chaque virage et à l'arrivée.

SW 2.6.2 Le rôle de l'inspecteur de virages à l'extrémité du départ s'applique du signal de départ jusqu'au la fin du premier mouvement de bras, sauf pour la brasse où c'est le deuxième mouvement de bras.

SW 2.6.3 Lors de chaque virage, le rôle de l'inspecteur de virages commence au début du dernier mouvement de bras avant le toucher du mur et se termine à la fin du premier mouvement de bras après le virage, sauf pour la brasse où c'est le deuxième mouvement de bras.

SW2.6.4 A l'arrivée, le rôle l'inspecteur de virages commence au début du dernier mouvement de bras avant de toucher le mur.

SW 2.6.5 Lorsque le dispositif de départ en dos est utilisé, chaque inspecteur de virages sur la plage de départ doit l'installer puis le retirer après le départ.



Le cadre réglementaire

SW 2.6.6 Dans les épreuves individuelles de 800 et de 1500 mètres,

chaque contrôleur de virages, aux deux extrémités –départ et virages- de la piscine, doit enregistrer le nombre de longueurs effectuées par le nageur dans son couloir. Le nageur doit être informé du nombre de longueurs restant à accomplir en affichant des “ plaques de longueurs ” à l’extrémité « virages » de la piscine.

Un équipement semi-électronique peut être utilisé, incluant l’affichage sous l’eau.

SW 2.6.7. Chaque contrôleur à l’extrémité du départ doit donner un

signal d’avertissement lorsque le nageur de son couloir à deux longueurs et cinq (5) mètres à nager jusqu’à l’arrivée dans les épreuves individuelles de 800 et 1500 mètres. Le signal doit être répété après le virage jusqu’à ce que le nageur ait atteint la marque des cinq (5) mètres sur la ligne de couloir.

Le signal d’avertissement peut être donné par un sifflet ou par une cloche.

SW 2.6.8 Chaque contrôleur à l’extrémité du départ doit déterminer,

dans les épreuves de relais, si le nageur partant est en contact avec la plate-forme de départ lorsque le nageur précédent touche le mur de départ.

Lorsque l’équipement automatique qui juge les prises de relais est disponible, il doit être utilisé conformément à l’article SW 13.1.



Le cadre réglementaire

SW 2.6.9 Les contrôleurs de virages doivent rapporter au Juge-arbitre toute violation sur des cartes signées détaillant l'épreuve, le numéro du couloir et l'infraction.

SW 2.5.1 Le contrôleur de virages en chef doit s'assurer que tous les contrôleurs de virages remplissent leurs fonctions pendant la compétition.

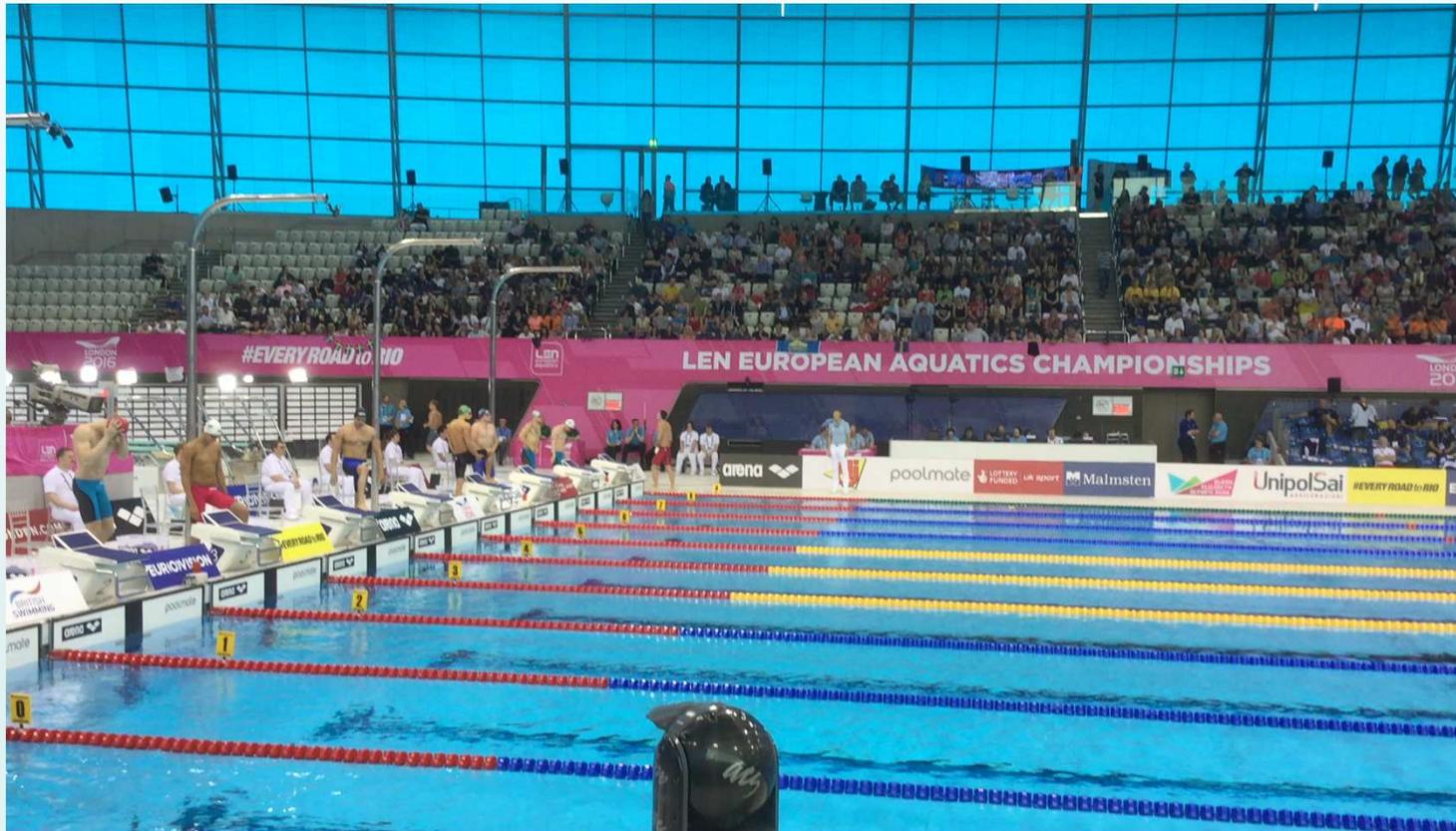
Les missions des inspecteurs de virages



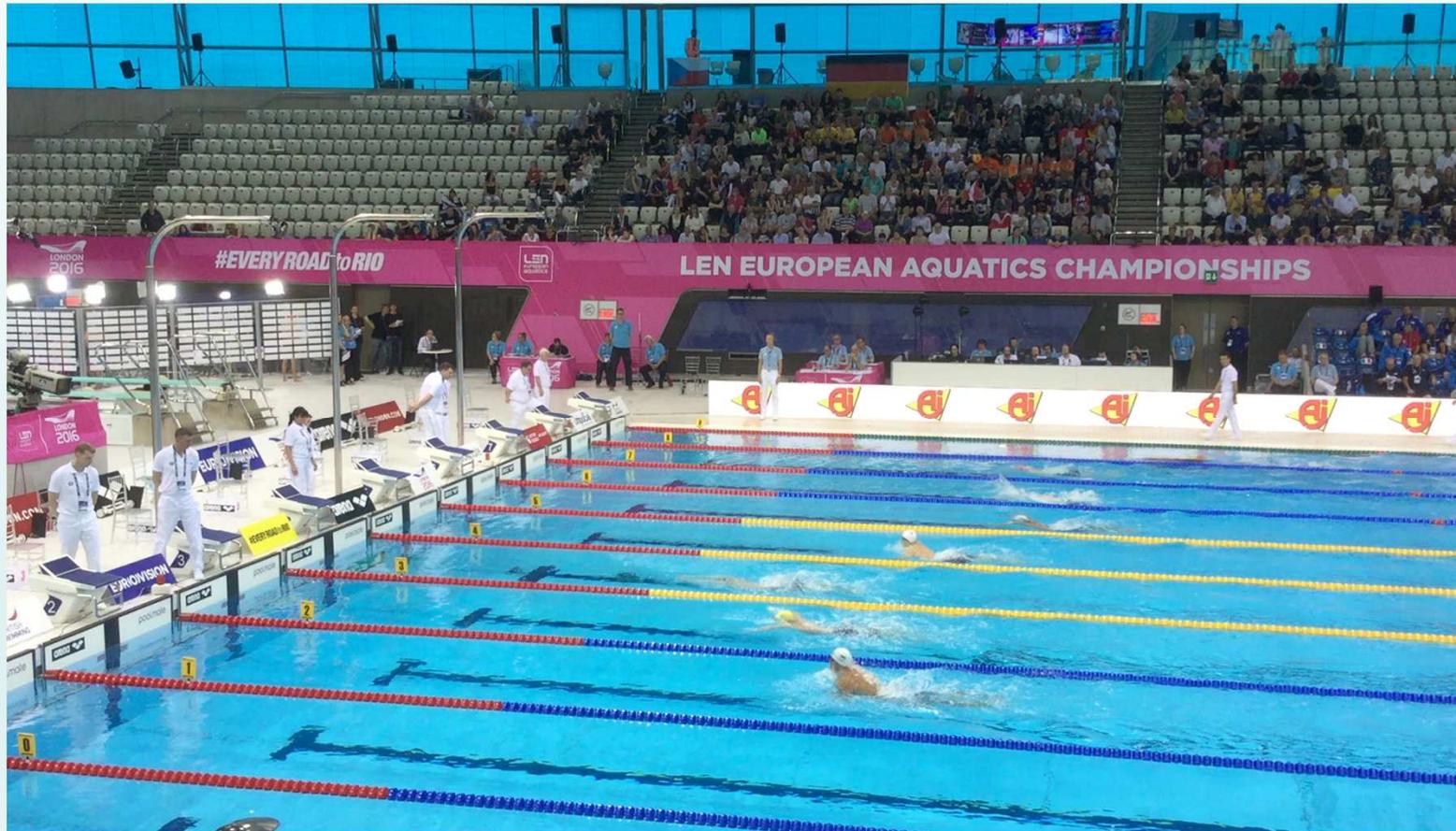
- Surveiller les départs (coulée) et les virages
- Signaler les fautes à l'inspecteur chef de virages
- Consigner sur une fiche la ou les fautes puis la remettre au Juge-Arbitre
- Pour les 800 m et 1500 m manipuler les plaques de virages (sans les mettre dans l'eau ni gêner le nageur)
- Du côté du départ surveiller et faire sortir les nageurs lors des épreuves de relais
- Respecter le protocole de la compétition pour le jury



Surveiller les départs (coulée)(vidéo)

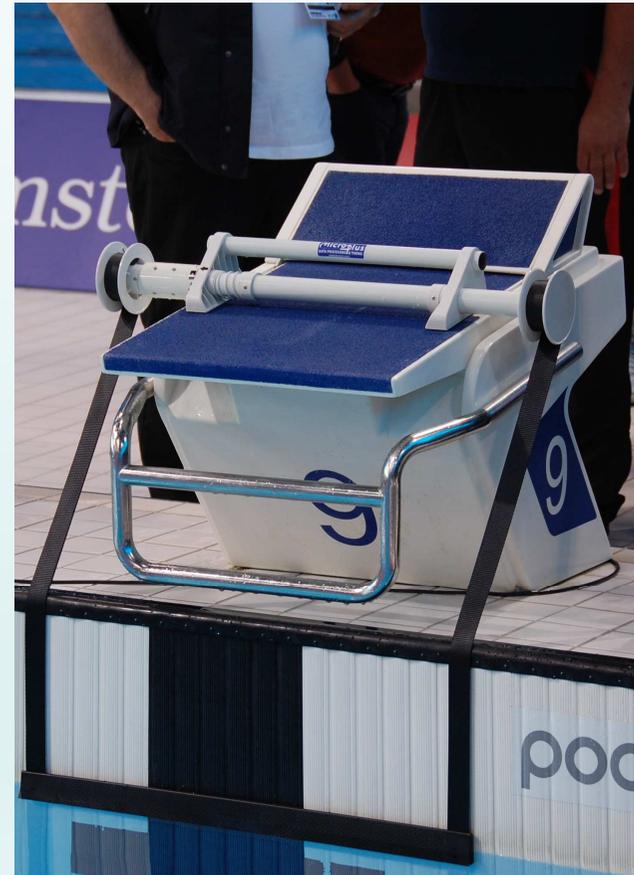


Surveiller l'arrivée et validation d'une course (vidéo)



Le dispositif de départ en dos

- Une aide pour le nageur, mais il n'est pas obligé de l'utiliser
- A mettre en place, puis retirer par l'inspecteur de virage
- Mais le réglage assuré par le nageur
- Une utilisation délicate qui nécessite de s'entraîner puis une grande vigilance dans l'utilisation
- A retirer après le départ
- Ne pas oublier la vérification des réglages avant le début de la compétition



Surveiller le de départ de dos



Une erreur fréquente dans la mise en œuvre du dispositif départ de dos





SW 1.2.3 Un juge à l'arrivée en chef et des juges à l'arrivée peuvent être utilisés lorsque l'on n'utilise pas d'équipement automatique de classement et/ou un chronométrage électronique

SW 1.3 La piscine et l'équipement technique pour les Jeux Olympiques et les Championnats du Monde doivent être inspectés et approuvés en temps voulu avant les compétitions de Natation par le Délégué de la FINA et un membre du Comité Technique de Natation.

SW 1.4 Lorsqu'un équipement vidéo sous-marin est utilisé par la télévision, l'équipement doit être commandé à distance et ne doit pas gêner la vue ou le passage des nageurs et ne doit pas changer la configuration du bassin ou masquer les marquages FINA obligatoires.



OFFICIEL A

Le titre d'officiel "A" DE NATATION est décerné aux personnes ayant satisfait aux épreuves écrites et pratiques de l'examen prévu à cet effet et remplissant les conditions requises suivantes :

- être licenciées à la FFN sur le territoire de la ligue ou comité départemental organisateur de la session ;
- être âgées d'au moins 18 ans à la date de l'examen ;
- avoir fait acte de candidature auprès de la ligue ou comité départemental dont il dépend



- être titulaire depuis 2 saisons au moins du titre d'OFFICIEL "B" ; elles pourront donc se présenter à l'examen dès le début de leur 3ème saison comme officiel "B" soit après un minimum d'une saison complète (justification de la carte correspondante validée et du nombre d'épreuves minimum permettant le renouvellement du titre) ;
- avoir assisté à une réunion de formation, sous la direction d'un officiel "A" désigné formateur par la ligue.



Le Juge Arbitre



- **Il dirige la réunion de natation, *** il est responsable de tout ce qui se passe avant et pendant la compétition.
 - De ce fait il est à même de prendre toutes décisions qu'il jugera utile
 - sur le déroulement de la compétition.
 - sur le jury.
- lui permettant de mener à bien son action.
- La fonction de juge arbitre doit transmettre une empreinte de respect vis à vis de tous, nageurs et officiels.



Le Juge Arbitre



24/05/2022

Commission Officiels de Natation Course

59



Le Juge Arbitre



SW 2.1.1 Le juge-arbitre a plein contrôle et autorité sur tous les officiels,

il doit approuver leurs affectations, et leur donner des instructions en ce qui concerne les caractéristiques ou les règlements particuliers relatifs aux compétitions.

Il doit faire appliquer toutes les règles et décisions de la FINA et trancher toutes les questions concernant l'organisation effective de la réunion, de l'épreuve ou de la compétition, lorsque les règles n'en prévoient pas autrement la solution.



Le Juge Arbitre



SW 2.1.2 Le juge-arbitre peut intervenir dans la compétition à tout moment pour s'assurer que les règlements de la FINA sont observés et doit juger toutes les réclamations relatives à la compétition en cours.

SW 2.1.3. Si l'on utilise des juges à l'arrivée en l'absence des trois (3) chronomètres numériques, le juge-arbitre détermine, si nécessaire, le classement. Si un équipement de chronométrage automatique est disponible et fonctionne, ses résultats seront pris en compte conformément à l'article SW 13.



Le Juge Arbitre



SW 2.1.4. Le juge-arbitre doit s'assurer que tous les officiels nécessaires

à la bonne organisation de la compétition sont à leurs postes respectifs. Il peut nommer des remplaçants pour se substituer aux absents, à ceux qui sont dans l'incapacité de remplir leurs tâches ou à ceux qui se révèlent incompetents. Il peut nommer des officiels supplémentaires s'il le juge nécessaire.



Le Juge Arbitre



SW 2.1.5 Au début de chaque épreuve, le juge-arbitre doit signaler aux nageurs, par une série de coups de sifflets brefs, de retirer tout vêtement sauf le maillot de bain, puis, par un long coup de sifflet, de prendre position sur le plot de départ (ou pour le dos et les relais quatre nages, d'entrer immédiatement dans l'eau).

Un second long coup de sifflet doit signaler aux nageurs de dos et du relais quatre nages de rejoindre immédiatement la position de départ. Quand les nageurs et officiels sont prêts pour le départ.

le juge-arbitre doit faire un geste vers le starter, avec le bras tendu, pour indiquer que les nageurs sont sous le contrôle du starter.

Le bras tendu doit rester dans cette position jusqu'à ce que le départ ait été donné.



Le Juge Arbitre



Si la compétition est un interclubs ou une épreuve Avenirs,
Le J.A rappelle les nageurs, donne le 2^e départ, à partir du coup de sifflet long invitant les nageurs à monter sur le plot et poursuit la procédure.

Si un nouveau départ est anticipé, il disqualifie à l'arrivée, comme pour la règle des compétitions à un seul départ.

Va noter sur la fiche de course le départ anticipé disqualifiant le nageur et il en fait l'annonce au micro.

Vérifie la régularité des prises de relais.

Les missions du Juge-arbitre

- Vérifier les conditions d'organisation de la compétition (« check-list »)
- Organiser les réunions techniques (avec les entraîneurs, avec le jury)
- Réaliser l'essai des chronomètres (10 minutes minimum) puis organiser le jury
- Etre vigilant et superviser l'ensemble de la compétition afin d'être en mesure d'anticiper, de prévenir les problèmes et de pouvoir, dans la mesure du possible, avoir un avis personnel sur toute réclamation qui pourrait être déposée.



Les missions du Juge-arbitre

- Le Juge-Arbitre a pleine autorité :
 - conduite de la réunion
 - décision sur les points non couverts par le règlement
 - le pouvoir de ne pas suivre un juge
 - peut disqualifier pour toute faute qu'il constate personnellement
 - se prononce sur les réclamations

Mais doit travailler en pleine confiance et en équipe avec
« son » jury

- Vérifier et certifier les résultats
- « Evaluer » les officiels
- « Débriefing » avec les officiels sur le fonctionnement du jury
- Remercier et donner congé aux officiels



Le Juge Arbitre



SW 2.1.6 Pour prononcer une disqualification pour une faute au départ

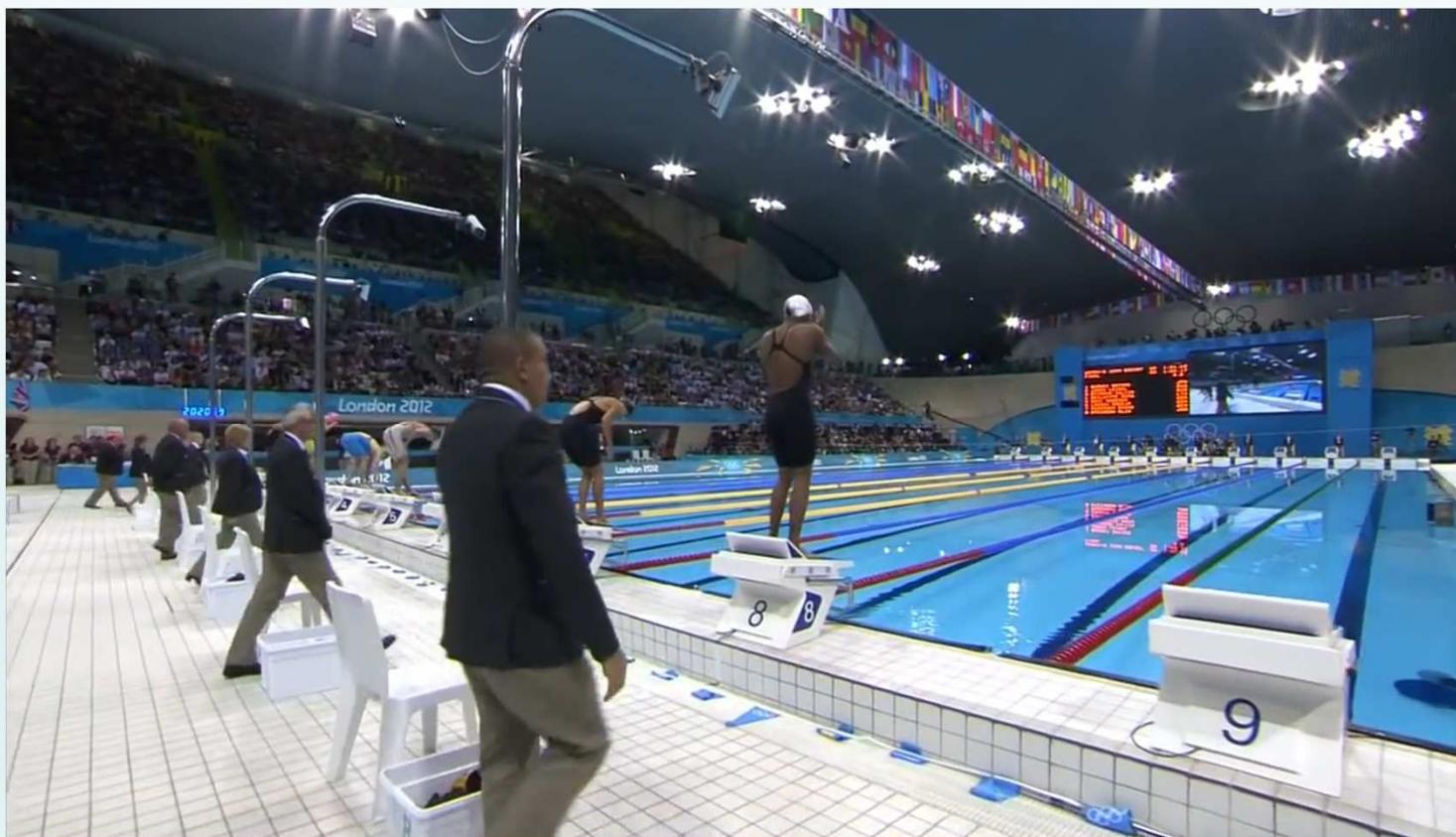
avant le signal de départ, la faute doit avoir été observée par le starter et le juge-arbitre.

SW 2.1.7 Le juge-arbitre doit disqualifier tout nageur pour toute violation des règles qu'il constate personnellement.

Le juge-arbitre peut aussi disqualifier tout nageur pour toute violation des règles qui lui est signalée par d'autres officiels autorisés.

Toutes les disqualifications sont soumises à la décision du juge-arbitre

Faux Départ technique Vidéo



24/05/2022

Commission Juges et Arbitres

68



Traitement de la disqualification

La décision de disqualification:

- Conformément au règlement FINA, le juge qui a constaté la faute doit rapporter au juge arbitre la violation du règlement en utilisant une fiche de disqualification détaillant l'épreuve, le numéro de couloir et l'infraction (SW 2.6.9, SW 2.7.3) • C'est le juge arbitre qui prend la décision de disqualifier (SW 2.1.7)



La formalisation de la disqualification:

- La fiche utilisée pour la formulation de la disqualification doit permettre de tracer à minima les éléments prévus au règlement (épreuve, série, numéro du couloir et infraction).
- Pour conforter le processus d'enregistrement de la disqualification il est d'usage que le juge ayant proposé la disqualification et du juge arbitre en charge de la course s'identifient (nom et signature). De même l'heure de la décision doit être indiquée.
- Il n'y a pas de modèle imposé.
- La formalisation de la faute doit être claire et précise :
 - o Nature de la faute (les formules « nage incorrecte » ou « virage incorrect » ne sont pas suffisantes)
 - o A quel moment (départ, quel virage, à quelle distance, ...)



Afin de faciliter la formalisation de la faute, une carte de « référence des infractions » peut être utilisée.

Mais la formule proposée n'est pas imposée. L'important est que la rédaction du juge, éventuellement complétée par le juge arbitre, explique clairement la violation du règlement.

- Il n'est pas obligatoire d'indiquer la référence à l'article du règlement FINA.
- La décision de disqualification doit être prise avant le départ de la course suivante.



L'annonce de la disqualification :

- Conformément à ce qui est indiqué dans l'annuel règlement (page 69), « Lorsqu'une disqualification est prononcée, il est recommandé de l'annoncer au micro, immédiatement après la course et avant la course suivante pour en informer le nageur et son encadrement.
- Cette annonce vise d'une part à informer sans délai le nageur (et/ou son entraîneur) afin de lui permettre, s'il le souhaite de demander des explications au juge arbitre et, le cas échéant, faire appel au jury d'appel dans le respect des délais (en principe 30' après la course), d'autre part à informer le public et les autres participants pour le suivi et la compréhension des résultats.
- Lorsqu'il n'y pas de sonorisation ou qu'il n'a pas été possible d'annoncer immédiatement la disqualification, cela ne doit pas constituer un motif de vice de forme. Dans ce cas le délai de réclamation court à partir de la communication du résultat de l'épreuve.



Demande d'explication, réclamation et saisie du jury d'appel :

- Conformément au règlement intérieur de la Fédération Française de Natation, toutes les compétitions se déroulent suivant les règlements sportifs de la FINA sauf dispositions particulières prévues par la FFN (exemple l'autorisation d'un faux départ lors des épreuves interclubs).
- Ce règlement FINA, complété des commentaires d'application et des dispositions particulières à la FFN, est repris dans un document disponible en téléchargement sur le site Internet de la FFN (annuel règlement pages 66 à 69).



- À la suite d'une disqualification, le nageur ou le responsable de l'équipe/entraîneur peut demander des explications au seul juge-arbitre en charge de la course. Si les explications verbales ne satisfont pas le responsable de l'équipe, il a la possibilité de déposer une réclamation par écrit auprès du juge arbitre en charge de la course dans les 30 minutes suivant la course (ou la publication de la disqualification).
 - Le juge arbitre répondra par écrit et, le cas échéant, justifiera les raisons du rejet de la réclamation.
- Toutes les réclamations doivent être instruites par le juge-arbitre.



- En dernier recours, lorsque la réclamation a été rejetée par le(a) juge-arbitre, le responsable de l'équipe/entraîneur peut saisir par écrit le jury d'appel qui alors aura la décision finale.
- Le jury d'appel instruit l'affaire, il peut procéder à des auditions et doit rendre sa réponse motivée par écrit.
- La décision du jury d'appel est définitive.

Le starter





Le starter



SW 2.3.1 Le starter doit avoir un contrôle total des nageurs à partir du moment où le juge-arbitre les places sous son contrôle (article SW 2.1.5) jusqu'au début de la course. Le départ doit être donné conformément à l'article SW 4.

SW 2.3.2 Le starter doit signaler au juge-arbitre tout nageur qui retarde le départ, refuse de respecter un ordre, ou commet tout autre acte qualifié d'inconduite au moment du départ, mais seul le juge-arbitre pourra disqualifier ce nageur pour ce retard, cette désobéissance ou cette inconduite.

SW 2.3.3 Le starter doit avoir le pouvoir de décider si le départ est correct, sous réserve de la décision du Juge-Arbitre.

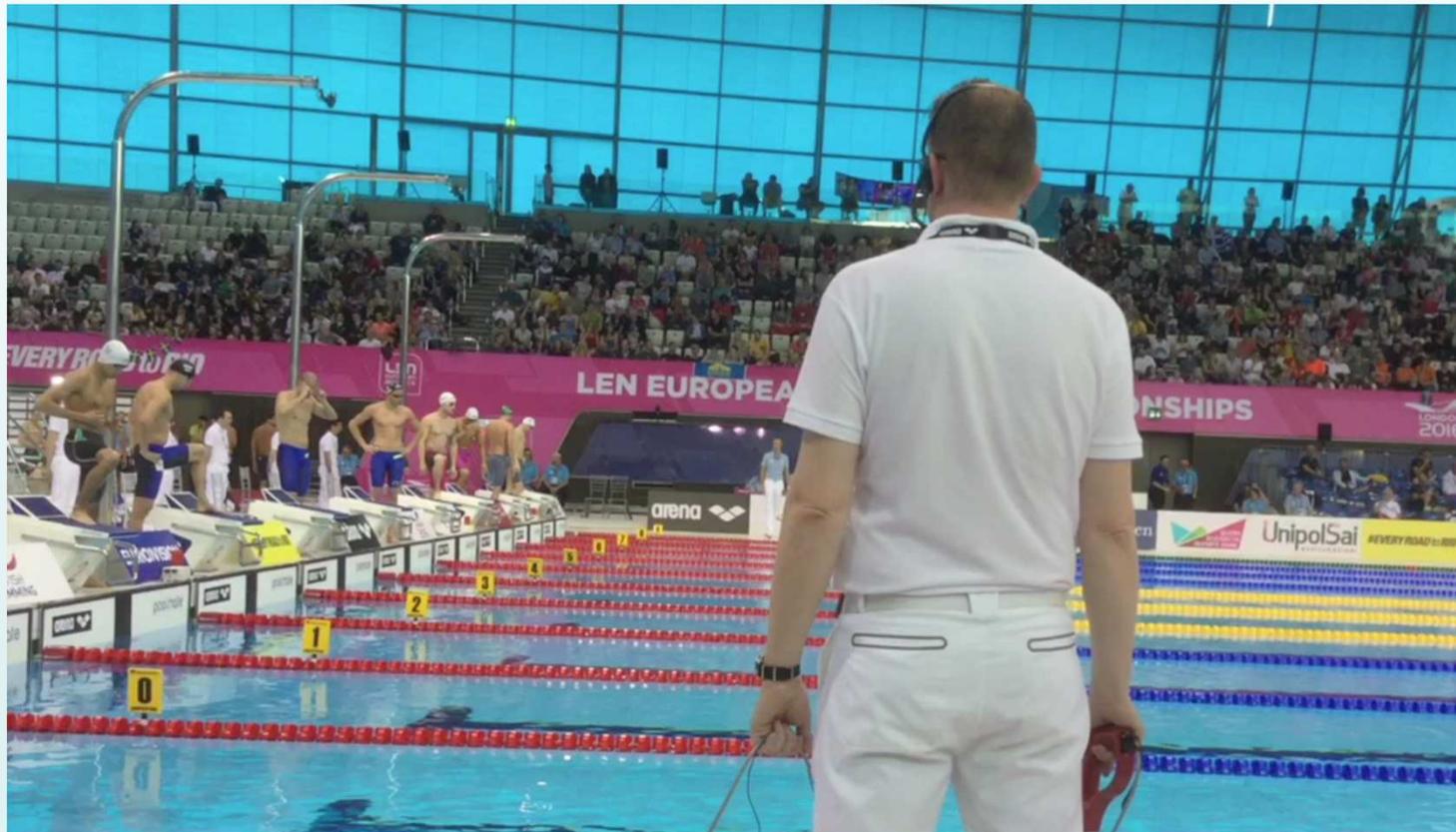
SW 2.3.4 Lorsqu'il donne le signal de départ d'une épreuve, le starter doit se tenir sur le côté du bassin à environ cinq mètres de l'extrémité du bassin où a lieu le départ, de sorte que les chronométreurs puissent voir et/ou entendre le signal de départ et que les nageurs puissent l'entendre.

Les missions du Starter

- S'assurer du bon fonctionnement du matériel (y compris lors des changements pour les 50m)
- Se placer correctement afin d'avoir une bonne vision
- Etre régulier et donner de bons départs pour tous
- Garder la maîtrise des départs
- Rappeler les faux départs
- Se concerter avec le Juge-arbitre pour juger des « faux départs »



Un départ plongé..... et un faux départ !



Les Missions du Juge de Nages

- Observer le respect de la limite des 15m (dos, papillon, nage libre)
- Suivre attentivement les nageurs en se déplaçant le long du bassin (sauf en nage libre) pour valider le respect du règlement
- Signaler au Juge-arbitre la validation de la course ou une faute disqualifiable
- Consigner sur une fiche la ou les fautes puis la remettre au Juge-Arbitre
- Regarder aussi les départs et les virages pour assister les inspecteurs de virages





Le superviseur de la salle de contrôle

Supervise les points clés : *

- Fonctionnement du chronométrage
- contrôle des forfaits après les séries
- communique avec le JA sur les sorties des prises de relais et les départs anticipés
- Compare la cohérence entre les temps du chronométrage automatique ou semi auto et ou manuel
- Défini le temps officiel
- vérifie les résultats en gérant les demi-finales, les finales et donc les épreuves de barrage .
- donne son accord pour la diffusion des résultats



Rôles et fonctions



Le superviseur de la salle de contrôle
 Compare la cohérence entre les temps du chronométrage automatique ou semi auto et manuel

1er Meeting National AURA
 13 Série 9 Dames 200 m dos

Départ à : 9:02:05.49 +

Dist.	Couloir 8	Couloir 7	Couloir 6	Couloir 5	Couloir 4	Couloir 3
50m:	34.74	34.73	34.80	34.42	33.84	34.54
100m:	1:12.43	1:11.70	1:12.64	1:11.99	1:10.07	1:13.14
150m:	1:50.97	1:50.39	1:52.33	1:50.74	1:47.26	1:54.21
200m:	2:29.35	2:29.41	2:31.61	2:29.44	2:23.06	2:35.15

Rang	Couloir	Temps	doublage	NOM	Prénom	N°
1	4	2:23.06	2:23.17	MALLEI	Lola	FRA 1553480
2	8	2:29.35	2:29.31	CLERC	Enola	FRA 1712770
3	8	2:29.41	2:28.71	JANIN	Juliette	FRA 1675924
4	8	2:29.44	2:29.42	NEMBRINI	Lisa	FRA 1610467
5	8	2:30.55	2:29.81	VIGUIER	Margot	FRA 1144913
6	3	2:31.61	2:31.62	KNOFF	Ornella	FRA 1142944
7	3	2:33.25	2:33.47	FLEURENT	Zelie	FRA 1807843
8	3	2:35.15	2:34.08	LAITHIER	Eva	FRA 1420664

12/22/18 09:05:29

1er Meeting National AURA
 200 Dos Dames (Séries)
 Série : 9/9 - Couloir : 1
 FLEURENT Zelie (2001) - FRA

Temps final	min.	sec.	1/100 ^e
Chrono 1	2	33	0
Chrono 2	2	32	9
Chrono 3	2	32	9



Rôles et fonctions



Le superviseur de la salle de contrôle
Donne son accord pour la diffusion des résultats

1er Meeting National AURA
 13 séries 6 Dames 200 m Dos

aresprt

Départ à : 8:52:10.98 +
 Dist. Couloir 8 Couloir 7 Couloir 6 Couloir 5 Couloir 4 Couloir 3

50m:	39.23	37.21	38.54	37.83	37.27	36.75
100m:	1:20.79	1:16.85	1:20.48	1:19.23	1:18.77	1:16.96
150m:	2:04.11	1:59.12	2:04.77	2:01.58	2:01.27	1:58.36
200m:	2:46.49	2:38.61	2:48.62	2:41.39	2:40.69	2:39.21

Rang	Couloir	Temps	Doublage	NOM	PAYS	NUMERO
1	2	2:32.30	2:32.39	FRUSTIÉ Caithline	FRA	1703841
2	3	2:38.61	2:38.81	MAES Eva	FRA	1675078
3	4	2:39.21	2:39.36	KOLB Sofia	GER	1526684
4	5	2:40.69	2:40.76	BOUVIER Jeanne	FRA	2127115
5	6	2:41.39	2:41.41	DAVAL Bertille	FRA	1293950
6	7	2:45.51	2:45.57	BIGNET Noa	FRA	1636602
7	8	2:46.49	2:46.47	PIERREJEAN Tiffany	FRA	1485112
8	6	2:48.62	2:48.68	LUCAS Nolwenn	FRA	594297

12/22/18 08:55:47

FFN
 1er Meeting National AURA
 22 décembre - 23 décembre 2018 / bassin: 50m

200 Dos Dames (Séries)
 JJ 1 SA 25/12/2018 - R1 (con a 07h00 - 15 09:30)
 Temps d'engagement: 2:42,20

Série : 6/9 - Couloir : 1

SPN POITIERS - (33 086.0756)
BIGNET Noa (2005) - FRA

Temps final (veuillez entourer le temps officiel)	min.	sec.	1/100 ^e
Chrono 1	2	45	43
Chrono 2	2	45	47
Chrono 3	2	45	45

Temps de passage au verso

Pge p



SW 11.1 Le fonctionnement de l'équipement de classement automatique doit être placé sous la surveillance d'officiels désignés. Les temps enregistrés par l'équipement automatique doivent être utilisés pour déterminer le gagnant, tous les classements et le temps pour chaque couloir. Le classement et les temps ainsi déterminés priment sur les décisions des chronométrateurs. En cas de panne de l'équipement automatique ou s'il est évident qu'il y a eu fonctionnement défectueux de l'équipement, ou qu'un nageur n'a pas réussi à actionner l'équipement, les enregistrements des chronométrateurs seront officiels (voir l'article SW 13.3).

SW 11.6 Tous les temps intermédiaires au 50 mètre et au 100 mètre doivent être enregistrés pour les nageurs de tête au cours des relais et publiés dans les résultats officiels.



Dans le cas où des nageurs de la même série ou de séries différentes ont des temps égaux enregistrés au 100ème de seconde pour la huitième / dixième ou la seizième / vingtième place selon qu'on utilise 8 ou 10 lignes, **ils devront nager de nouveau pour déterminer quel nageur accédera aux finales appropriées(barrage)**. Une telle course doit avoir lieu après que tous les nageurs concernés aient achevé leur série à l'horaire convenu entre la direction de la compétition et les parties concernées. Une autre course aura lieu si de nouveau des temps égaux sont enregistrés. Si nécessaire un barrage pourra avoir lieu pour déterminer le 1er et le 2ème réserviste si des temps ex-æquo sont enregistrés.



Quand un ou plusieurs nageurs déclarent forfait pour une demi-finale ou une épreuve finale, des remplaçants seront appelés dans l'ordre des classements dans les séries ou les demi-finales. L'épreuve ou les épreuves doivent faire l'objet d'une nouvelle répartition et des listes de départs supplémentaires doivent être publiées détaillant les changements ou substitutions, conformément à la Règle SW 3.1.2



Lors d'une compétition en bassin de 10 lignes d'eau où 8 lignes seulement sont utilisées pour les finales, que faire si à l'issue des séries du 800 m Nage Libre, 2 nageurs sont ex-aequo pour la 8^{ème} place

Il n'y aura pas de barrage, les 2 nageurs seront qualifiés en finale et la ligne 9 sera utilisée comme la ligne 8 avec tirage au sort pour l'affectation.



Commis de Course

SW 2.4.1 Le commis de course doit rassembler les nageurs avant chaque épreuve.

SW 2.4.2 Le commis de course doit signaler au juge-arbitre toute violation constatée concernant la publicité (article GR 6) et absence d'un nageur qui a été appelé.



Secrétariat



Situé au bord du bassin, avec tables et chaises il se compose :
Du poste informatique lié au chronométrage qui gère, contrôle et enregistre les performances.

Du secrétariat qui enregistre les forfaits sur les programmes des officiels gérant en direct la compétition (JA. starter, informatique et micro) et sur les fiches d'engagement.

Récupère les fiches auprès des chronométreurs (secrétaire de plage ou navette)

SW4 : Le départ

SW4.1 : Nage libre – Brasse – Papillon – 4N Individuel

Par une série de coups de sifflet brefs, le J.A. signale aux nageurs de retirer tout vêtement, sauf le maillot de bain.

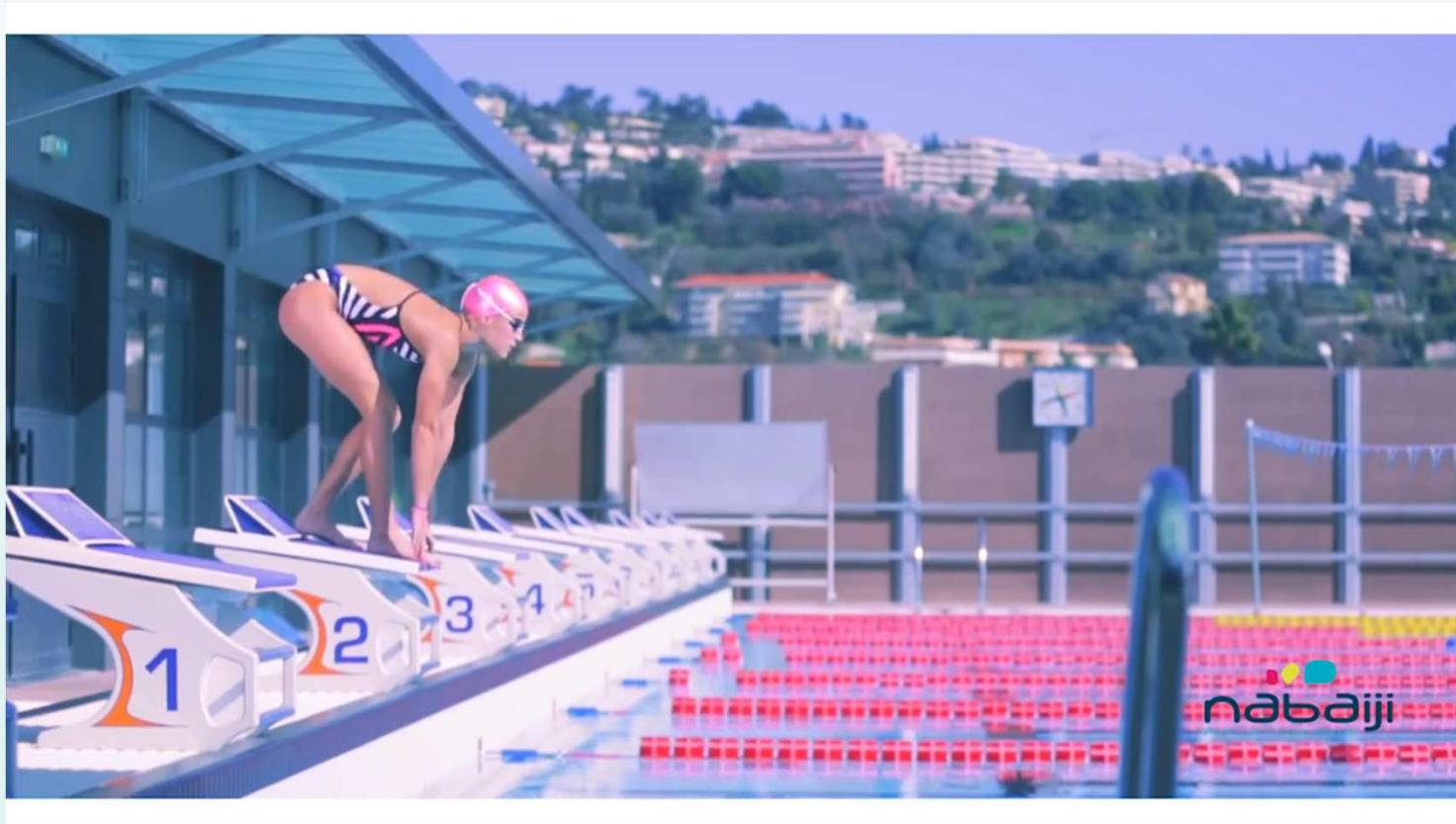
Lors du long coup de sifflet du J.A., les nageurs doivent monter sur le plot et y rester.

A la commande « A VOS MARQUES » du starter, ils doivent immédiatement prendre une position de départ avec au moins un pied à l'avant du plot.

Lorsque tous les nageurs sont immobiles, le starter donne le signal de départ.



Technique de départ





SW4 : Le départ

Au départ, lorsqu'un ou plusieurs nageurs tombent à l'eau avant le signal de départ, le signal ne doit pas être donné par le starter et les nageurs restant doivent être rappelés.

Le juge arbitre reprend la procédure de départ au coup de sifflet long (SW 4.4)



SW4 : Le départ

SW4.2 : Dos – relais 4N

Par une série de coups de sifflets brefs, le J.A. signale aux nageurs de retirer tout vêtement sauf le maillot de bain.

Lors du 1^{er} long coup de sifflet du J.A., les nageurs doivent immédiatement rentrer dans l'eau.

Lors du 2^{ème} long coup de sifflet du J.A., les nageurs doivent, sans délai, se mettre en position de départ.

Lorsque tous les nageurs sont en position de départ, le starter donne l'ordre :

« A VOS MARQUES ».

Lorsque tous les nageurs sont immobiles, le starter donne le signal de départ.

Un nageur peut encore bouger entre le moment où le starter donne l'ordre « à vos marques » et le signal de départ pour se mettre en position de départ.

SW4 : Le départ

- Lors du départ, les orteils des deux pieds doivent être en contact avec la paroi du bassin ou la plaque de touches. Il est interdit de laisser les orteils sur le cale-pieds.





SW4 : Le départ

Tout nageur partant avant le signal de départ sera disqualifié.

Si le signal de départ est émis avant que la disqualification ne soit déclarée, la course continuera et le nageur ou les nageurs seront disqualifiés à la fin de la course.

Si la disqualification est déclarée avant le signal de départ, le signal ne doit pas être donné, mais les nageurs restant doivent être rappelés, et le starter redonne le départ. Le Juge-arbitre reprend la procédure de départ à partir du long coup de sifflet (le second pour le dos) conformément à l'article SW 2.1.5.

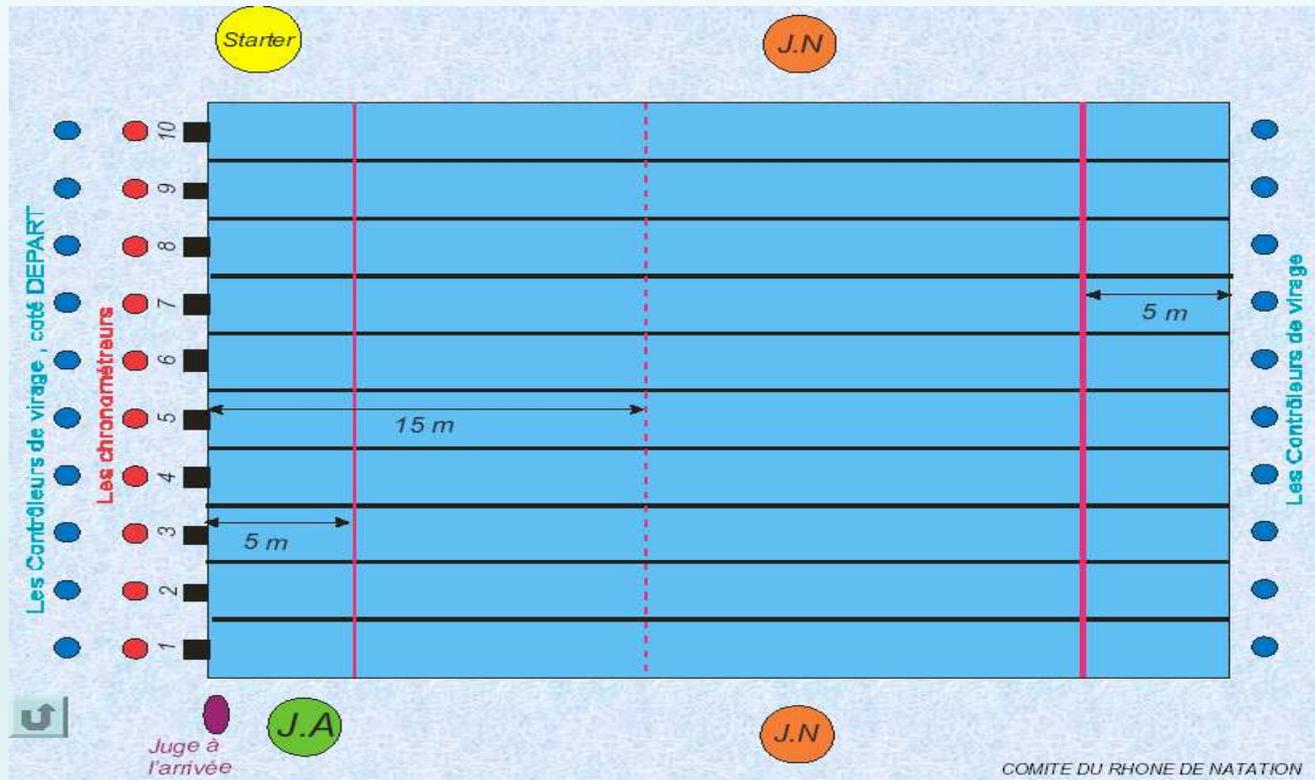
Pour prononcer une disqualification pour une faute au départ, la faute doit avoir été observé par le starter et le juge arbitre (SW 2.1.6).



Immersion

En Nage libre, Dos et Papillon, **aussi bien au départ qu'au virage**, le nageur peut être complètement immergé, au maximum, jusqu'au marquage des 15 m.

A partir de ce moment la tête doit avoir coupé la surface de l'eau.





SW5 : La Nage Libre



24/05/2022

Commission Officiels de Natation Course

99



SW5 : La Nage Libre

La nage libre signifie que, dans une épreuve ainsi désignée, le nageur peut nager n'importe quel style de nage, **sauf dans les épreuves de 4 nages individuelles ou de relais 4 nages**, où la nage libre signifie tout style de nage autre que le dos, la brasse ou le papillon.

Une partie quelconque du corps du nageur doit toucher le mur à la fin de chaque longueur et à l'arrivée.

Une partie quelconque du corps doit couper la surface de l'eau pendant toute la course.

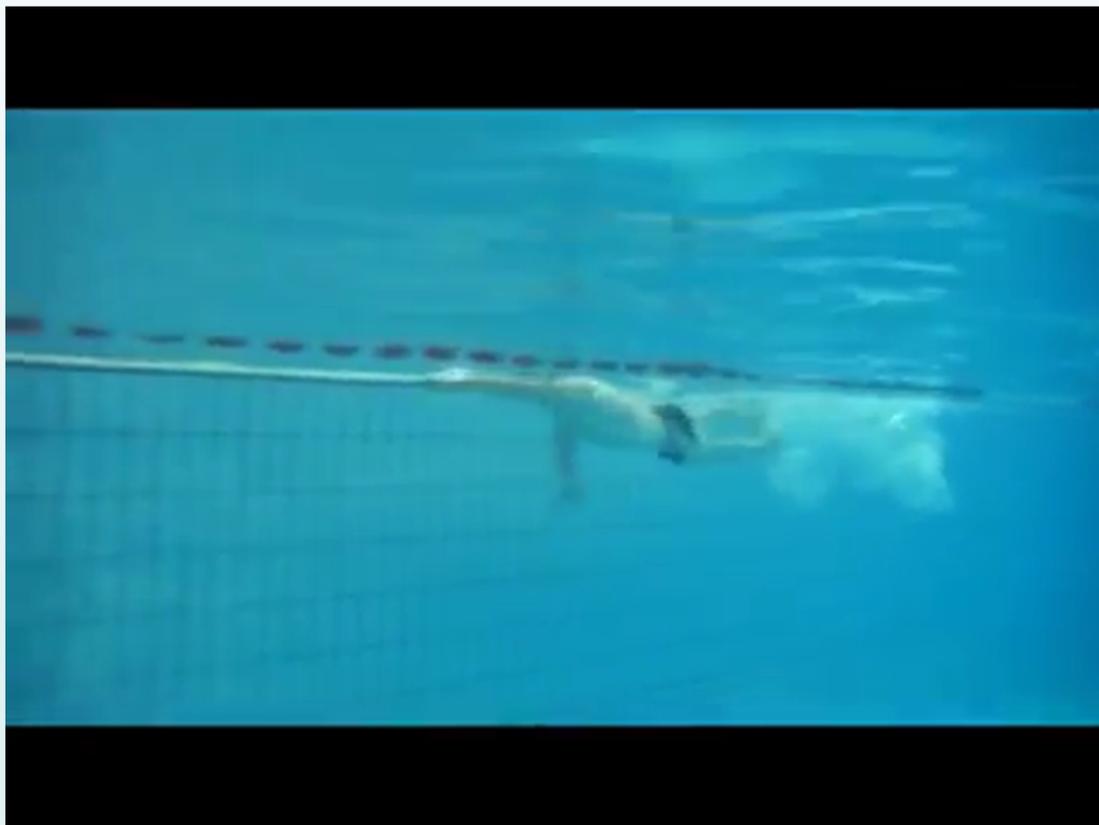
Il est permis que le nageur soit complètement immergé pendant le virage, et sur une distance de 15 mètres au plus après le départ et chaque virage. A partir de ce moment-là, la tête doit avoir coupé la surface de l'eau.



Exemples d'infractions en Nage libre

- Dans une épreuve de 4 nages, le nageur a nagé en dos, brasse ou papillon lors du parcours de nage libre SW 5.1
- Le nageur n'a pas touché le mur au virage SW 5.2 - SW 10.4
- La tête du nageur est sortie à la surface au-delà des 15m au départ ou après le virage SW 5.3
- Le nageur s'est totalement immergé lors du parcours de nage (excepté au cours des premiers 15m au départ et aux virages) SW 5.3
- Le nageur a marché ou a poussé sur le fond du bassin SW 10.5

Le virage en nage libre (vidéo)





SW6 : Le Dos



24/05/2022

Commission Officiels de Natation Course

103



SW6 : Le Dos

Le départ

Avant le signal de départ, les nageurs doivent s'aligner dans l'eau face à l'extrémité de départ, avec les deux mains placées sur les poignées de départ.

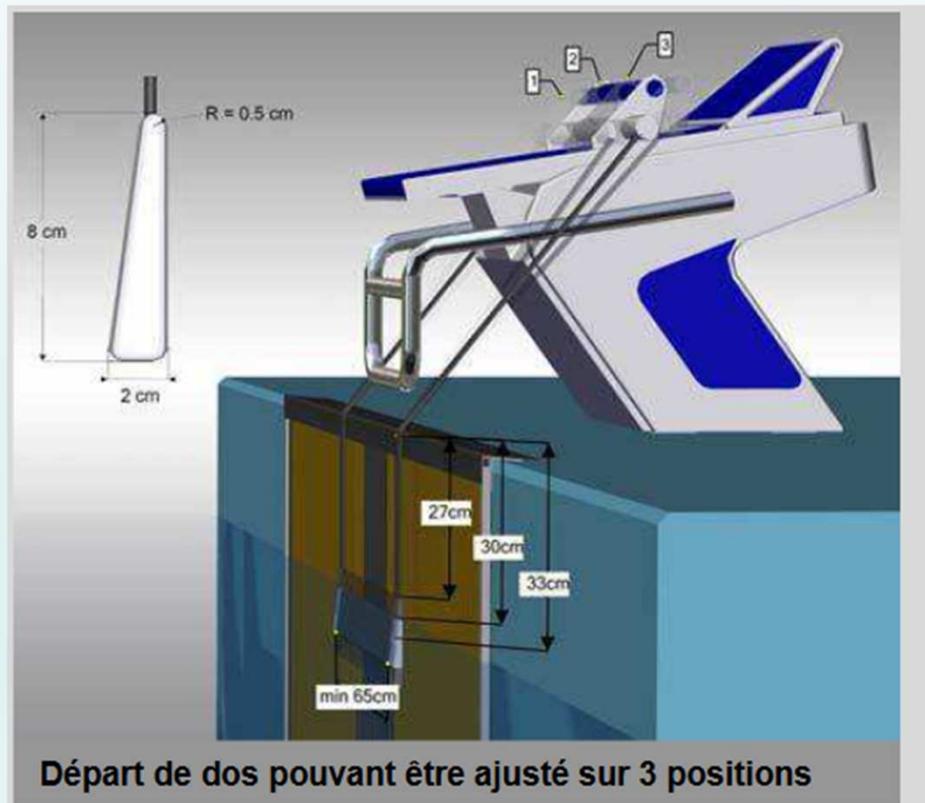
Il est interdit de se tenir dans ou sur les trop-pleins ou d'accrocher les orteils au bord du trop-plein OU le cale pied du Système de départ dos.

Accrocher les orteils sur le dessus de la plaque de touche est interdit.





Le Système de départ dos – Omega Backstroke Ledge



- Lors du départ, les orteils des deux pieds doivent être en contact avec la paroi du bassin ou la plaque de touches. Il est interdit de laisser les orteils sur le cale-pieds.



Lors d'une épreuve de dos, si le dispositif additionnel de départ est utilisé, c'est l'inspecteur de virage qui est en charge de l'installer et de le retirer



Procédure de départ de dos (vidéo)





SW6 : Le Dos

La nage

Au signal de départ et après le virage, le nageur doit se repousser du mur et nager sur le dos pendant toute la course sauf pendant l'exécution du virage.

La position normale sur le dos peut inclure un mouvement de roulis du corps inférieur à 90 degrés par rapport à l'horizontale. La position de la tête est indifférente.

Une partie quelconque du corps du nageur doit couper la surface de l'eau pendant toute la course.

Il est permis que le nageur soit complètement immergé pendant le virage, et sur une distance de 15 mètres au plus après le départ et chaque virage. A partir de ce moment-là, la tête doit avoir coupé la surface de l'eau.



SW6 : Le Dos

Le virage



- Lors du virage, il faut qu'une partie quelconque du corps du nageur touche le mur.
- Pendant le virage, les épaules peuvent être tournées au-delà de la verticale de la poitrine, après quoi **une immédiate traction continue** du bras ou une immédiate traction simultanée des deux bras peut être faite pour amorcer le virage (culbute).
- Lors du virage La continuité du mouvement qui est jugée et non le temps du mouvement, les battements de jambes sont autorisés dès lors que le nageur amorce son virage
- Le nageur doit être retourné à une position sur le dos lorsqu'il quitte le mur.
- A l'arrivée de la course, le nageur doit toucher le mur en étant sur le dos dans son couloir.
- Lors d'une épreuve individuelle de Dos, un concurrent peut effectuer son parcours en mouvements simultanés de bras.
- Pendant un virage de Dos, lorsque le nageur est en position ventrale, le nageur peut faire des battements de jambes en même temps qu'il réalise la traction continue du bras ou la traction simultanée des deux bras .

<https://www.youtube.com/watch?v=CAf-Wzheo5U>

SW6 : Le Dos

Le virage

Figure 3a : l'approche du virage

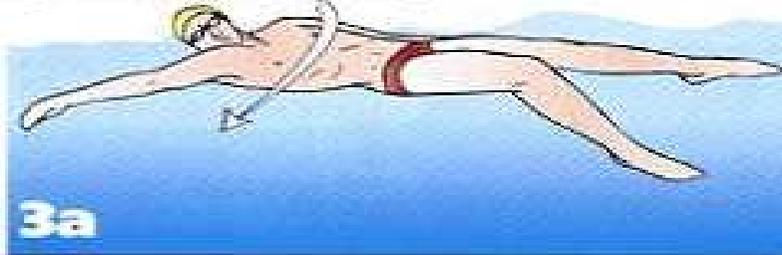


Figure 3b : le passage de la position dorsale à ventrale

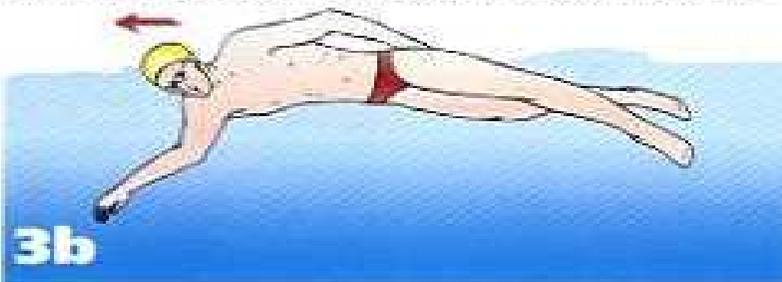


Figure 3c : position ventrale



Figure 3d : le début de la rotation



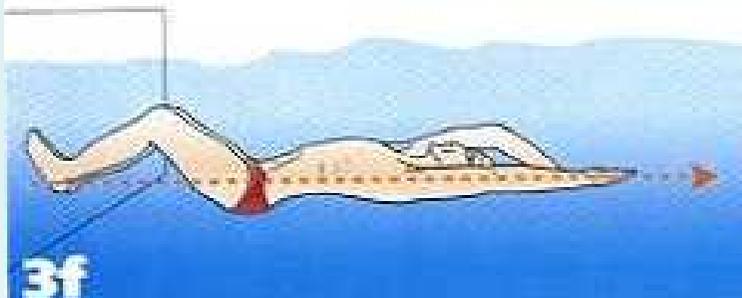


SW6 : Le Dos

Le virage

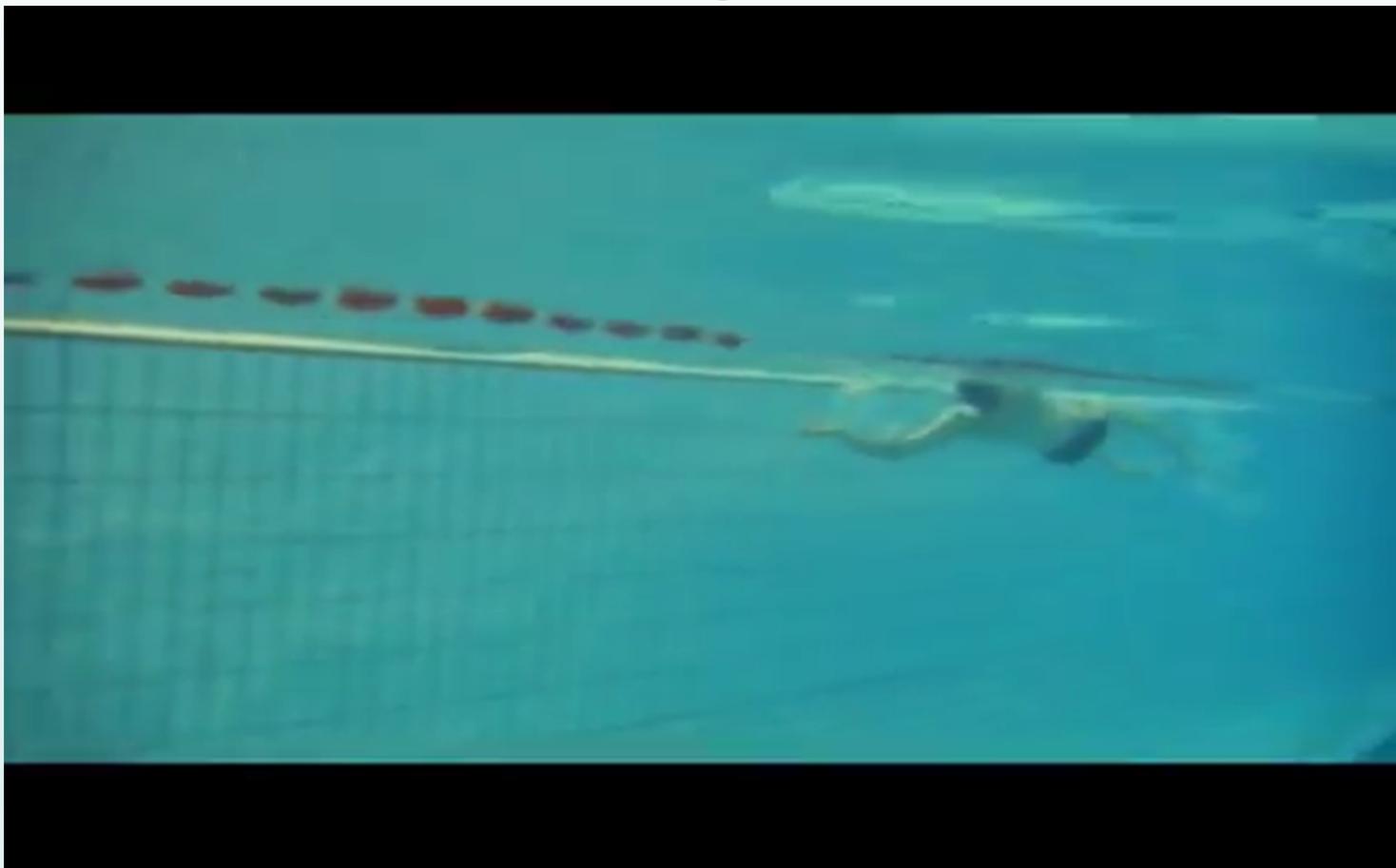


Figure 3f : le placement et la poussée contre le mur

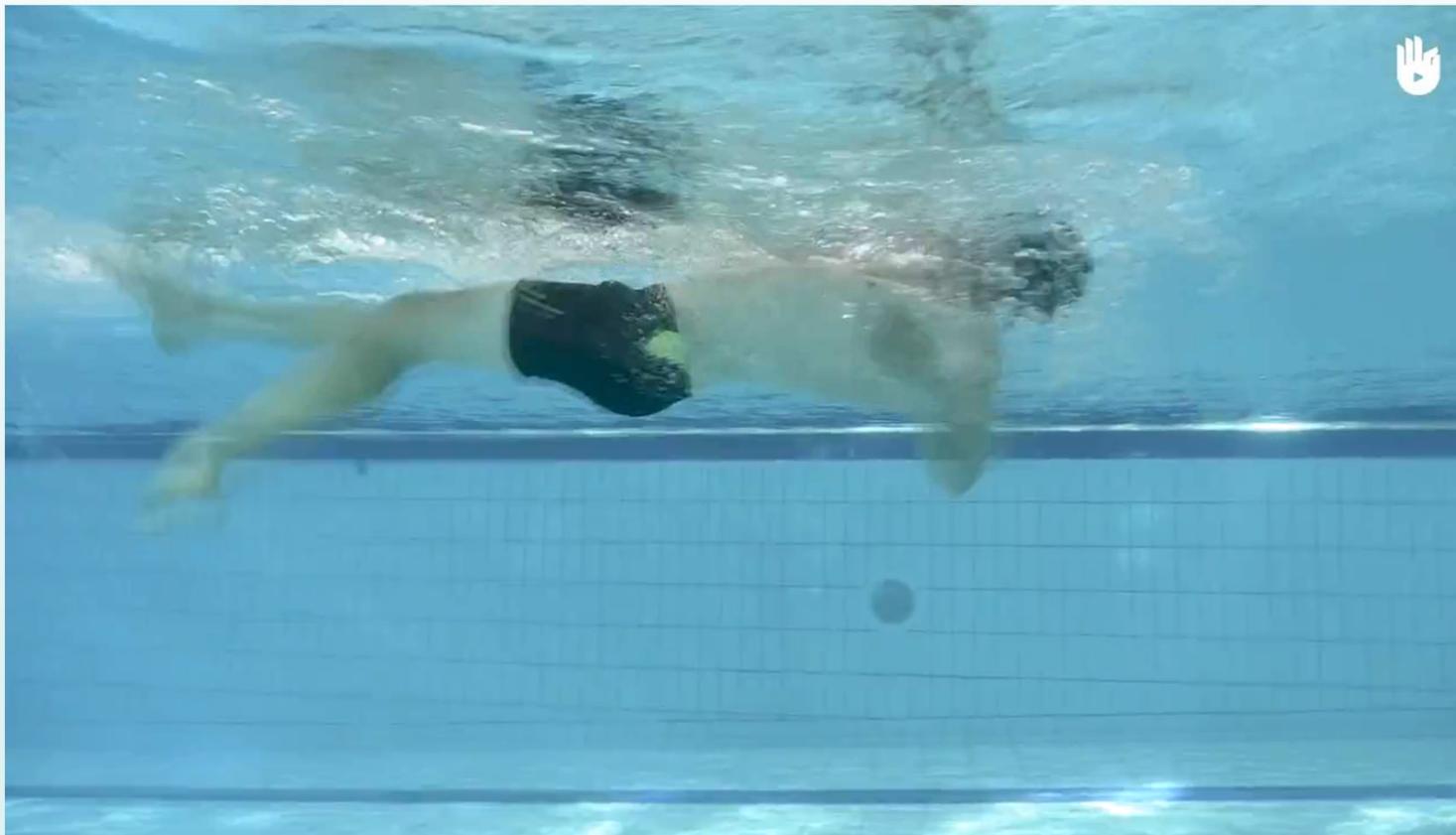


24/05/2022

Le virage en Dos



Le virage en Dos





**Information sur les principales modifications du règlement de natation
course adoptées lors du congrès de la FINA
le 21 juillet 2017 à Budapest.**

Concernant les règles relatives aux nages :

- SW 6 - Dos : renumérotation des articles, suite au transfert de l'article SW 6.2 au chapitre SW 2.6 (Inspecteurs de virages).

Pas de changement sur la réglementation de la nage.



Exemples d' infractions en Dos

- Le nageur a quitté la position sur le dos SW 6.2
(Sauf lors de l'exécution « continue » du virage SW6.4)
- Le nageur a été totalement immergé lors du parcours de nage SW6.3
(Excepté durant les premiers 15m au départ, aux virages. SW 6.3)
- Le nageur n'a pas commencé sa traction continue immédiatement après être passé en position ventrale pour exécuter son virage SW 6.4
- Le nageur n'a pas touché le mur lors du virage SW 6.4
- Le nageur s'est mis en position debout sur le fond du bassin SW 6.2
SW 10.4
- Le nageur n'avait pas les orteils en contact avec le mur ou la plaque de touche au moment du départ SW 6.1
- Après le virage, le nageur n'était pas sur le dos au moment de quitter le mur SW 6.4
- Après le départ (ou pendant le virage) le nageur a été complètement immergé au-delà des 15 m SW6.3



SW7 : La Brasse



24/05/2022

Commission Officiels de Natation Course

116



SW7 : La Brasse

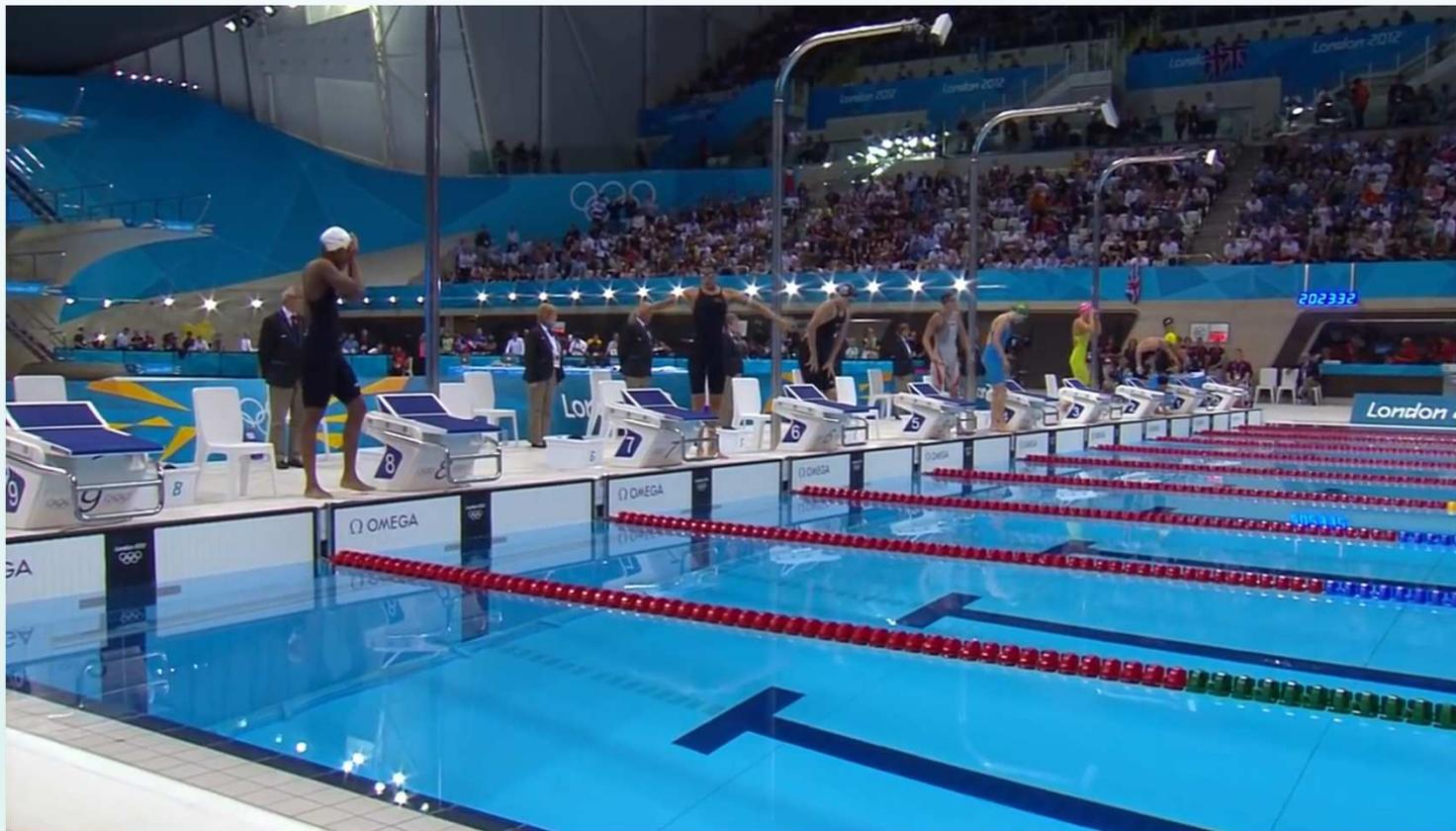
Le départ et les virages

- Après le départ et après chaque virage, le nageur peut faire un mouvement de bras se prolongeant jusqu'aux jambes pendant lequel le nageur peut être submergé. Après le départ et après chaque virage, un seul coup de pieds de papillon est autorisé à n'importe quel moment avant le premier mouvement de jambes.
- La tête doit couper la surface de l'eau avant que les mains ne se tournent vers l'intérieur au moment de la phase la plus large de la seconde traction. .

Mvt lors de la coulée

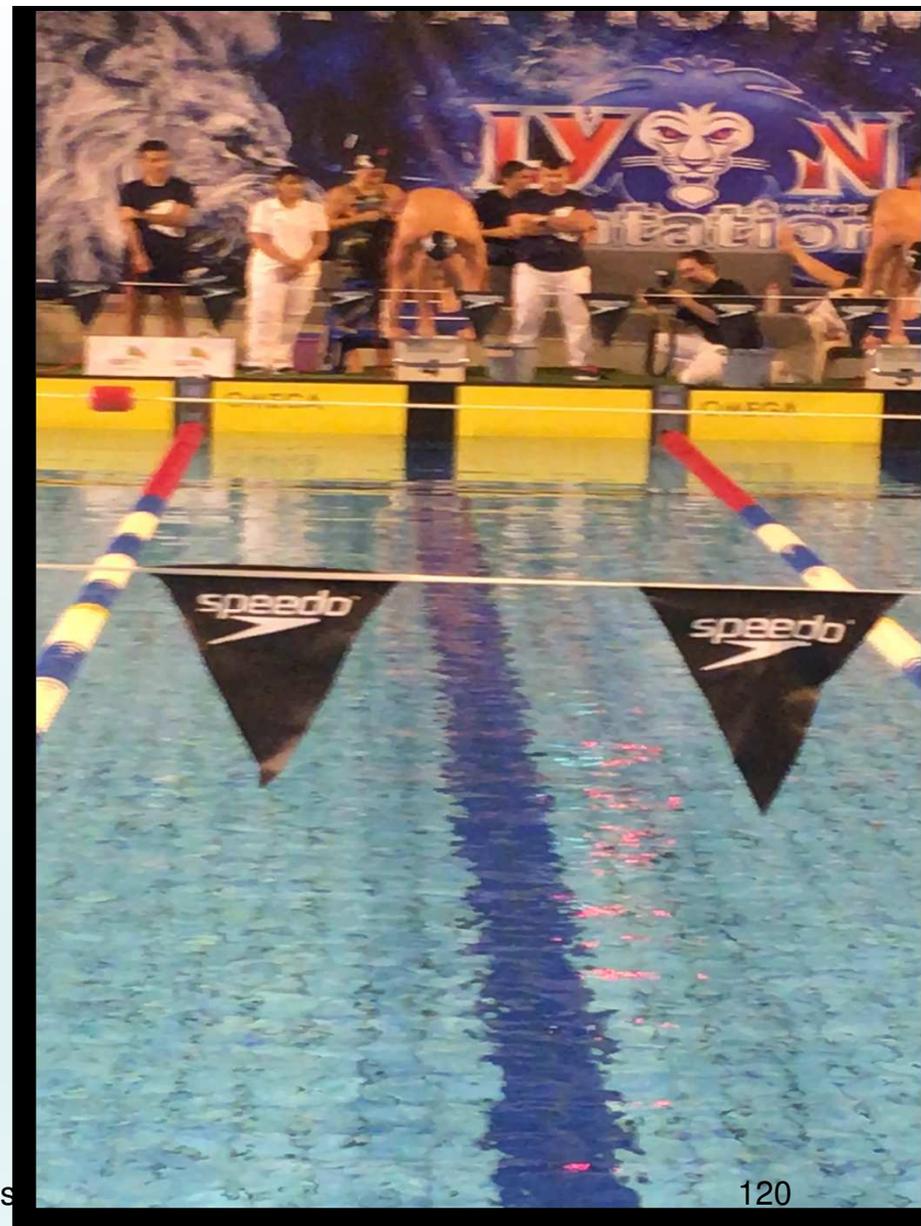


Départ brasse vidéo



Double ondule après virage

vidéo





SW7 : La Brasse

La nage

- A partir du début de la première traction de bras après le départ et après chaque virage, le corps doit être en position ventrale.
- Il n'est pas permis de se tourner sur le dos, sauf au virage où après le toucher du mur où il est permis de tourner de n'importe quelle manière dès lors que le corps est en position ventrale après avoir quitté le mur.
- Dès le départ et tout au long de la course, le cycle des mouvements doit comporter un mouvement de bras et un mouvement de jambes, dans cet ordre. Tous les mouvements des bras doivent être simultanés et dans le même plan horizontal sans mouvement alterné.
- Les mains doivent être poussées ensemble en avant à partir de la poitrine, au-dessous, au niveau ou au-dessus de l'eau.



SW7 : La Brasse

La nage

- Les coudes doivent être sous la surface de l'eau, sauf avant le virage, pendant le virage, et pour la traction finale à l'arrivée.
- Les mains ne doivent pas être ramenées au-delà de la ligne des hanches, sauf pendant la première traction après le départ et chaque virage.
- Pendant chaque cycle complet, une partie quelconque de la tête du nageur doit couper la surface de l'eau.
- Tous les mouvements des jambes doivent être simultanés et dans le même plan horizontal sans mouvement alterné.
- Les pieds doivent être tournés vers l'extérieur pendant la phase propulsive du mouvement de jambes.



SW7 : La Brasse

La nage

- Les mouvements alternés ou « coup de pieds de papillon vers les bas » ne sont pas autorisés « excepté le cas prévu à l'article SW 7.1.
- Couper la surface de l'eau avec ses pieds est autorisé si cela n'est pas suivi d'un mouvement vers le bas du type « coup de pieds de papillon».
- En Brasse durant la nage, un nageur peut effectuer son parcours en conservant la tête hors de l'eau pendant toute la course.
- En Brasse, aux virages et à l'arrivée le nageur peut avoir sa tête complètement immergée après la dernière traction avant que ses mains ne touchent le mur

Mvt de jambes en brasse





SW7 : La Brasse

Virages et arrivée

A chaque virage et à l'arrivée de la course, le contact doit se faire simultanément avec les deux mains séparées soit au niveau de l'eau, soit au dessus, soit en dessous.

La tête peut être immergée après la dernière traction de bras avant le toucher du mur.

Au dernier mouvement avant le virage et à l'arrivée un mouvement de bras non suivi d'un mouvement de jambes est autorisé. (les coudes peuvent être sortis de l'eau)

https://www.youtube.com/watch?v=xrLyUuQne_g

Les mains séparées

En Brasse et en Papillon, à chaque virage et à l'arrivée de la course, le contact doit se faire simultanément avec les deux mains séparées soit au niveau de l'eau, soit au dessus, soit en dessous.





**Information sur les principales modifications du règlement de natation
course adoptées lors du congrès de la FINA
le 21 juillet 2017 à Budapest.**

Concernant les règles relatives aux nages :

- SW 7 - Brasse : Réaménagement des articles 7.1 et 7.4 (déplacement de la règle relative à l'obligation d'avoir la tête qui coupe la surface de l'eau après le départ et les virages).

Pas de changement sur la réglementation de la nage.



Exemples d'infractions en Brasse

- Le nageur n'a pas nagé avec le corps allongé en position ventrale SW 7.2
- Le nageur n'a pas coupé la surface de l'eau avec la tête à chaque cycle (excepté au premier cycle après le départ et pendant le virage SW 7.4)
- Le nageur n'a pas réalisé son cycle de nage avec un mouvement de bras puis un mouvement de jambes SW 7.2
(excepté au dernier mouvement avant le virage et l'arrivée un mouvement de bras non suivi d'un mouvement de jambes est autorisé SW7.6)
- Le nageur a réalisé des mouvements de bras non simultanés SW 7.2
- Le nageur a réalisé des mouvements de bras qui n'étaient pas dans le même plan horizontal SW 7.2



Exemples d'infractions en Brasse

- Le nageur a sorti les coudes au-dessus de l'eau
(excepté pendant le virage ou le dernier mouvement avant le virage ou l'arrivée) SW 7.3
- Le nageur n'a pas poussé ses mains ensemble vers l'avant SW 7.3
 - Le nageur a ramené ses mains en arrière au-delà de la ligne des hanches
(excepté au premier mouvement au départ et au virage) SW 7.3
- Le nageur a fait des mouvements de jambes alternés (non simultanés) SW 7.4
- Le nageur a fait des mouvements de jambes qui n'étaient pas dans le même plan horizontal SW 7.4



Exemples d' infractions en Brasse



- Le nageur n'a pas sorti la tête de l'eau avant que les mains ne se tournent vers l'intérieur au moment de la phase la plus large de la deuxième traction avec le départ et le virage SW 7.1
 - Le nageur n'a pas les pieds tournés vers l'extérieur lors de la phase propulsive du mouvement de jambes SW 7.5
 - Le nageur a réalisé deux mouvements de dauphin vers le bas au moment du départ/virage SW 7.1
 - Le nageur a réalisé des battements ou des ondulations SW 7.5
 - Le nageur a touché à l'arrivée ou à un virage avec une seule main, ou n'a pas touché simultanément avec les 2 mains. SW 7.6
- Les mains du nageur n'étaient pas séparées au moment du toucher du mur au virage ou à l'arrivée SW 7.6
- Le nageur s'est mis en position debout sur le fond du bassin SW 10.4

24/05/2022



Exemples d' infractions en Brasse

- Les mains du nageur n'étaient pas séparées au moment du toucher du mur au virage ou à l'arrivée SW 7.6
- Le nageur s'est mis en position debout sur le fond du bassin SW 10.4



SW8 : Le Papillon



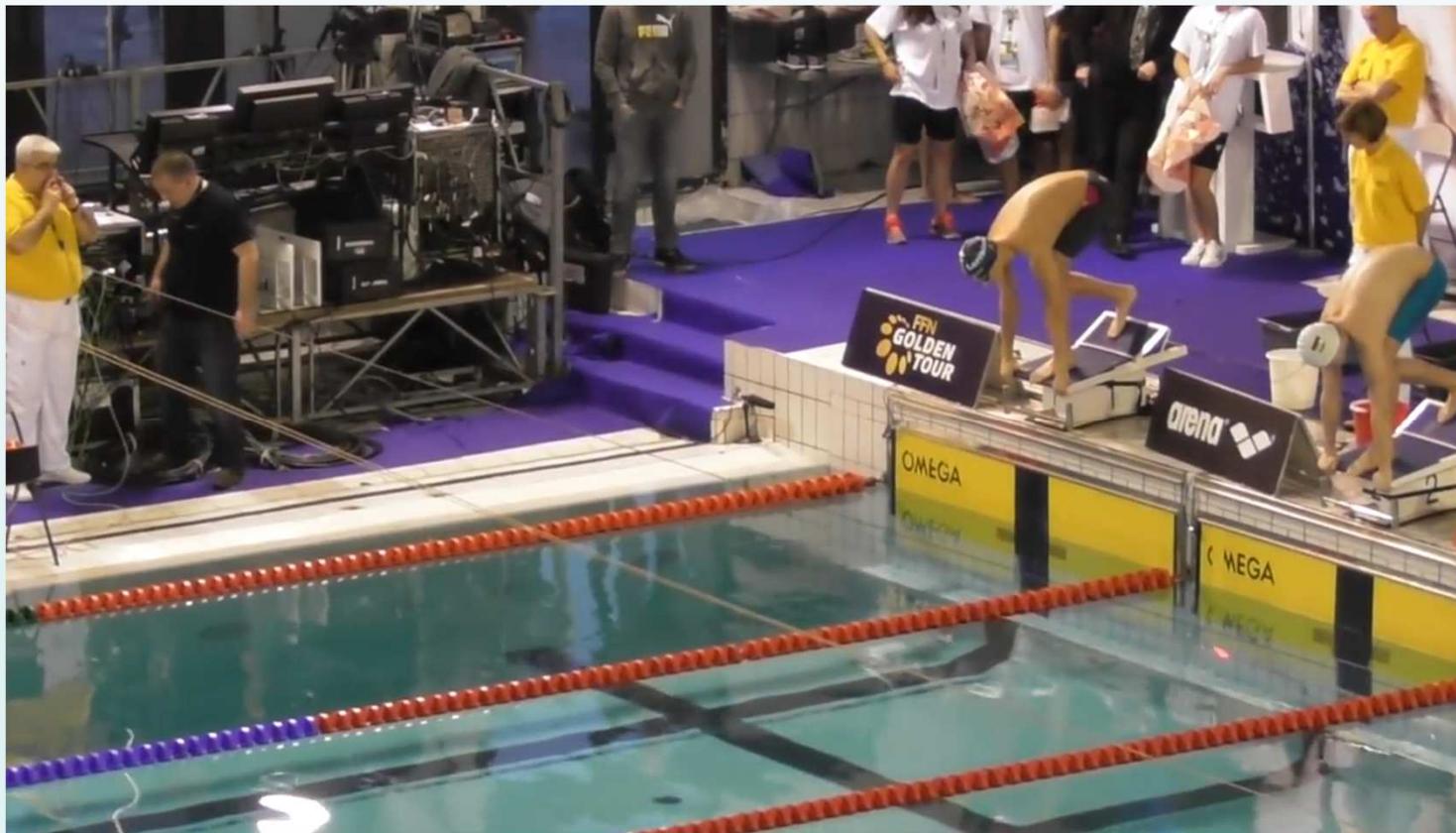


SW8 : Le Papillon

La nage

- A partir du début de la première traction de bras après le départ et après chaque virage, le corps doit rester en position ventrale.
- Il n'est pas permis de se tourner sur le dos à aucun moment, sauf au virage où après le toucher du mur il est permis de tourner de n'importe quelle manière dès lors que le corps est en position ventrale après avoir quitté le mur.
- Les deux bras doivent être amenés en avant simultanément au dessus de la surface de l'eau et ramenés en arrière en même temps sous le niveau de l'eau tout au long de la course.
- Tous les mouvements des pieds vers le haut et vers le bas doivent être simultanés. Les jambes ou les pieds ne doivent pas être nécessairement au même niveau, mais ils ne doivent pas alterner les uns avec les autres.
- Un mouvement de jambes de brasse n'est pas autorisé.

Le papillon Vidéo



24/05/2022

Commission Juges et Arbitres

134



SW8 : Le Papillon

Virages et arrivée



- A chaque virage et à l'arrivée de la course, le contact doit se faire avec simultanément les deux mains séparées, soit au niveau de l'eau, soit au dessus, soit au-dessous.
- Au départ et aux virages, un nageur est autorisé à faire un ou plusieurs mouvements de jambes et une traction de bras sous l'eau, ce qui doit lui permettre d'atteindre la surface.
- Il doit être permis au nageur d'être complètement immergé sur une distance de 15 mètres au plus après le départ et chaque virage. A ce moment-là, la tête doit avoir coupé la surface de l'eau.
- Le nageur doit rester à la surface de l'eau jusqu'au virage suivant ou jusqu'à l'arrivée.
- **Il est permis au nageur qu'il écarte les genoux ou les jambes lorsqu'il réalise ses ondulations**

Les mains séparées

En Brasse et en Papillon, à chaque virage et à l'arrivée de la course, le contact doit se faire simultanément avec les deux mains séparées soit au niveau de l'eau, soit au dessus, soit en dessous.



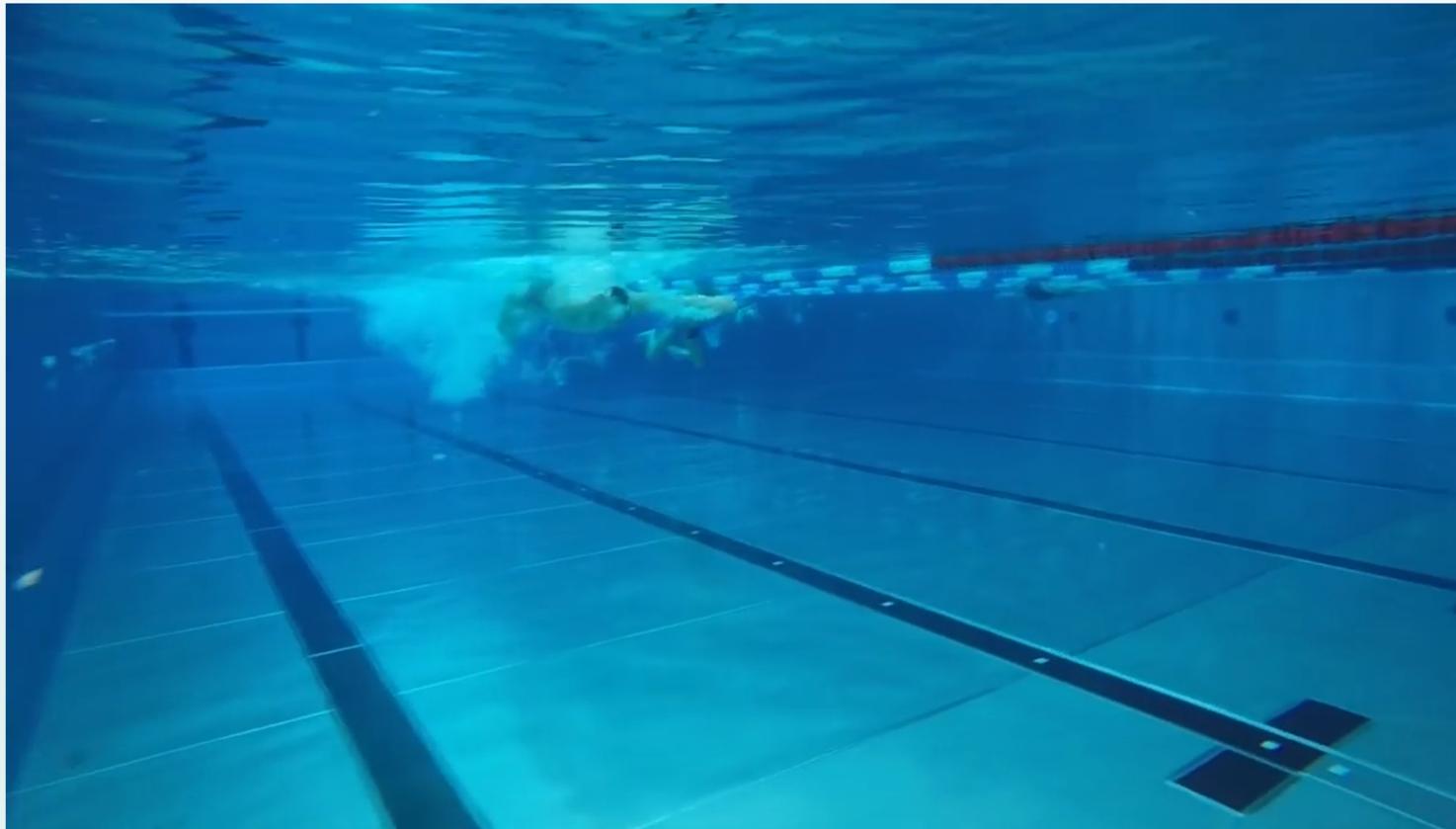


Information sur les principales modifications du règlement de natation course adoptées lors du congrès de la FINA le 21 juillet 2017 à Budapest.

Concernant les règles relatives aux nages :

- SW 8 – Papillon : dans l'article SW 8.1, suppression de la mention autorisant l'ondulation sur le côté lorsque le nageur est immergé. Il s'agit de rendre cohérent cet article qui impose que le nageur soit en position ventrale après avoir quitté le mur.

l'ondulation sur le côté lorsque le nageur est immergé est interdite





Exemples d'infractions en Papillon

- Le corps du nageur n'était pas allongé en position ventrale (excepté lors du virage) SW 8.1
- Le nageur n'était pas en position ventrale lorsqu'il a quitté le mur SW 8.1
- Le nageur n'a pas ramené ses bras en avant au-dessus de la surface de l'eau SW 8.2
- Le nageur n'a pas ramené ses bras en avant ensemble SW 8.2
Le nageur n'a pas ramené en même temps (simultanément) ses bras vers l'arrière SW 8.2
- Le nageur a fait des mouvements de pieds vers le haut ou vers le bas non simultanés SW 8.3
- Le nageur a fait des mouvements alternés de jambes ou de pieds SW 8.3



Exemples d'infractions en Papillon

- Le nageur a fait des mouvements de jambes de brasse SW 8.3
- Le nageur a touché à l'arrivée ou à un virage avec une seule main, ou n'a pas touché Simultanément avec les 2 mains SW 8.4
- La tête du nageur est sortie à la surface au-delà des 15m au départ ou au virage SW 8.5
- Le nageur s'est totalement immergé lors du parcours de nage
(excepté aux premiers 15m au départ et aux virages) SW 8.5
- Le nageur a fait plus d'une seule traction sous l'eau au départ ou à un virage SW 8.5
- Le nageur s'est mis en position debout sur le fond du bassin SW 10.4



SW9 : Le 4 Nages

Dans les épreuves de 4 nages individuelles, le nageur couvre les quatre nages dans l'ordre suivant :

Papillon, Dos, Brasse et Nage Libre.

Chaque nage doit couvrir un quart (1/4) de la distance.

Dans les épreuves de relais 4 nages, les nageurs couvriront les quatre nages dans l'ordre suivant :

Dos, Brasse, Papillon, et Nage Libre.

Chaque partie s'achève conformément à la règle qui s'applique à la nage concernée.

En nage Libre, le nageur doit être en position ventrale, sauf lors de l'exécution du virage. Le nageur doit se retrouver en position ventrale avant tout battement ou mouvement.



**Information sur les principales modifications du règlement de natation
course adoptées lors du congrès de la FINA
le 21 juillet 2017 à Budapest.**

Concernant les règles relatives aux nages :

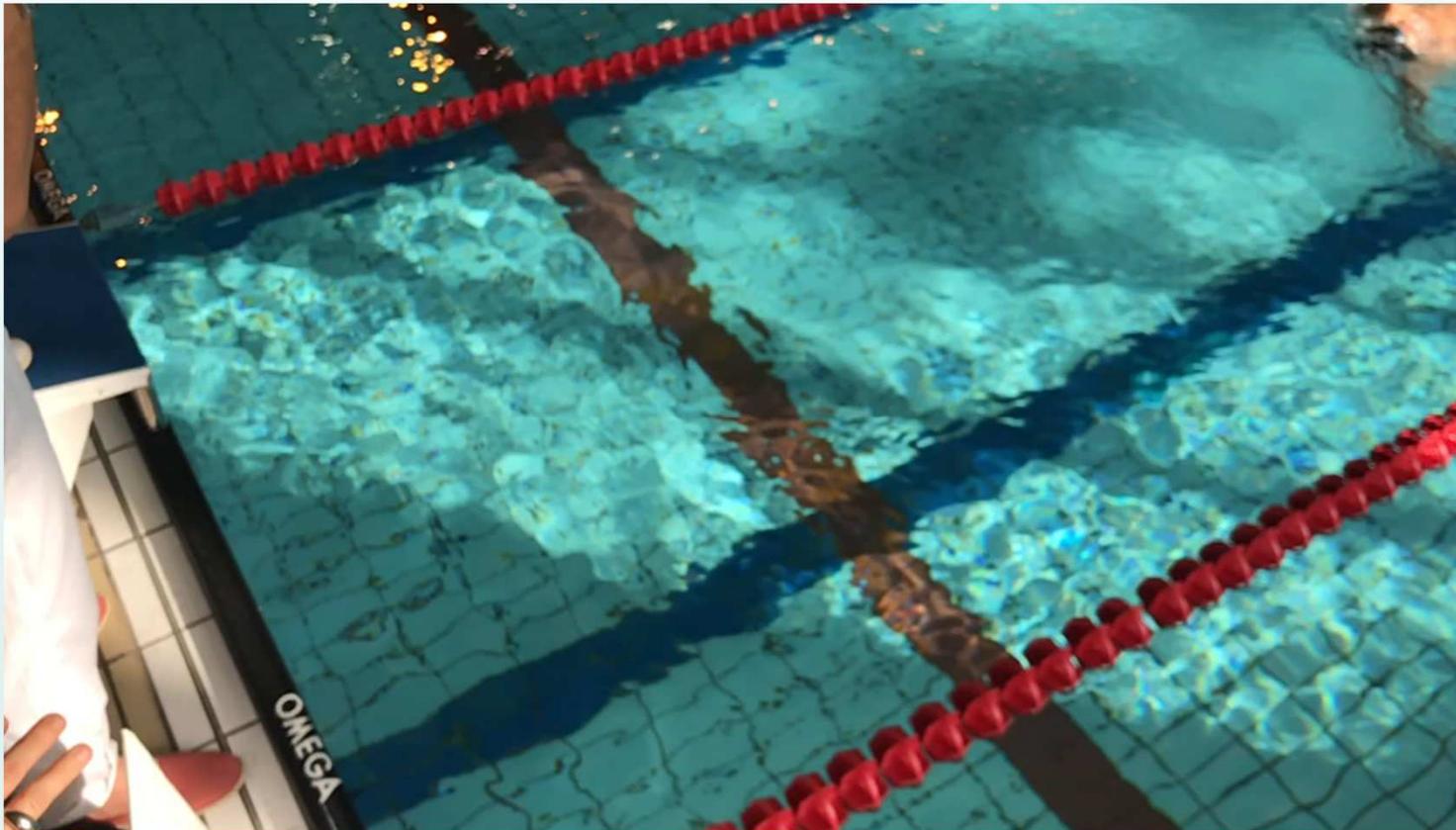
- SW 9 – 4 nages : ajout d'un article précisant que lors du parcours de nage libre le nageur doit être en position ventrale à l'exception du virage ;

Techniques de virages vidéo

Virage brasse-crawl



Autre Virage dos/brasse vidéo



24/05/2022

Commission Juges et Arbitres

144



Exemples d'infractions en Quatre nages

- Dans une épreuve individuelle, le nageur s'est trompé dans l'ordre de nages. Il a nagé dans l'ordreSW 9.1
- Dans une épreuve de relais, les nageurs se sont trompés dans l'ordre de nages. Le Xème nageur est parti en...SW 9.2
- Le nageur a parcouru plus du $\frac{1}{4}$ de la distance dans une nage (.....) SW 9.1
- Le nageur n'a pas terminé sa course conformément à la règle de la nage de son parcours SW 9.3
- Dans l'épreuve de quatre nages, le nageur n'était pas en position ventrale après avoir quitté le mur lors du virage de nage libre SW 9.2
- Dans une épreuve de 4 nages, le nageur est passé sur le dos lors du virage dans le parcours de nage libre (il n'a pas respecté l'obligation de parcours $\frac{1}{4}$ de la distance dans chaque nage SW 9.1 SW 9.3
- Dans une épreuve de 4 nages, lors du parcours de nage libre le nageur a effectué un premier battement ou mouvement alors qu'il n'était pas en position ventrale SW 9.2

Le relais

Les prises de relais



Qu'en pensez-vous ?



Le cadre réglementaire

- **SW 10.11** Dans les épreuves de relais, l'équipe d'un nageur dont les pieds ont perdu le contact avec le plot de départ avant que le coéquipier le précédant ne touche le mur sera disqualifiée.
- **SW 2.6.8** Chaque contrôleur à l'extrémité du départ doit déterminer, dans les épreuves de relais, si le nageur partant est en contact avec la plate-forme de départ lorsque le nageur précédent touche le mur de départ. Lorsque l'équipement automatique qui juge les prises de relais est disponible, il doit être utilisé conformément à l'article SW 13.1.

Le cadre réglementaire

- **SW 13.1** Si un équipement de classement automatique (voir l'article FR 4) est utilisé dans une compétition, les places et les temps ainsi déterminés et les prises de relais jugées par un tel équipement doivent prévaloir sur les chronomètres les inspecteurs de virages
- **FR 4.6.3** Les prises de relais sont jugées au 1/100 de seconde. Lorsque des caméras vidéo aériennes sont installées, elles peuvent être utilisées en complément de l'appréciation de la prise de relais par le système automatique. Pour le différentiel autorisé lors de la prise de relais, le fabricant du dispositif doit être consulté.

La tolérance pour OMEGA (Conformément à l'article FR 4.6.3)

The method of detecting the start used in the OSB-6 and OSB-7 devices is the use of a contact built into the top of the block/platform in the form of 'anti-vibration mounting' giving the resilience against the movement of the swimmer. That is to say, it is the force exerted by the swimmer which operates the false start detection, not the pure movement.

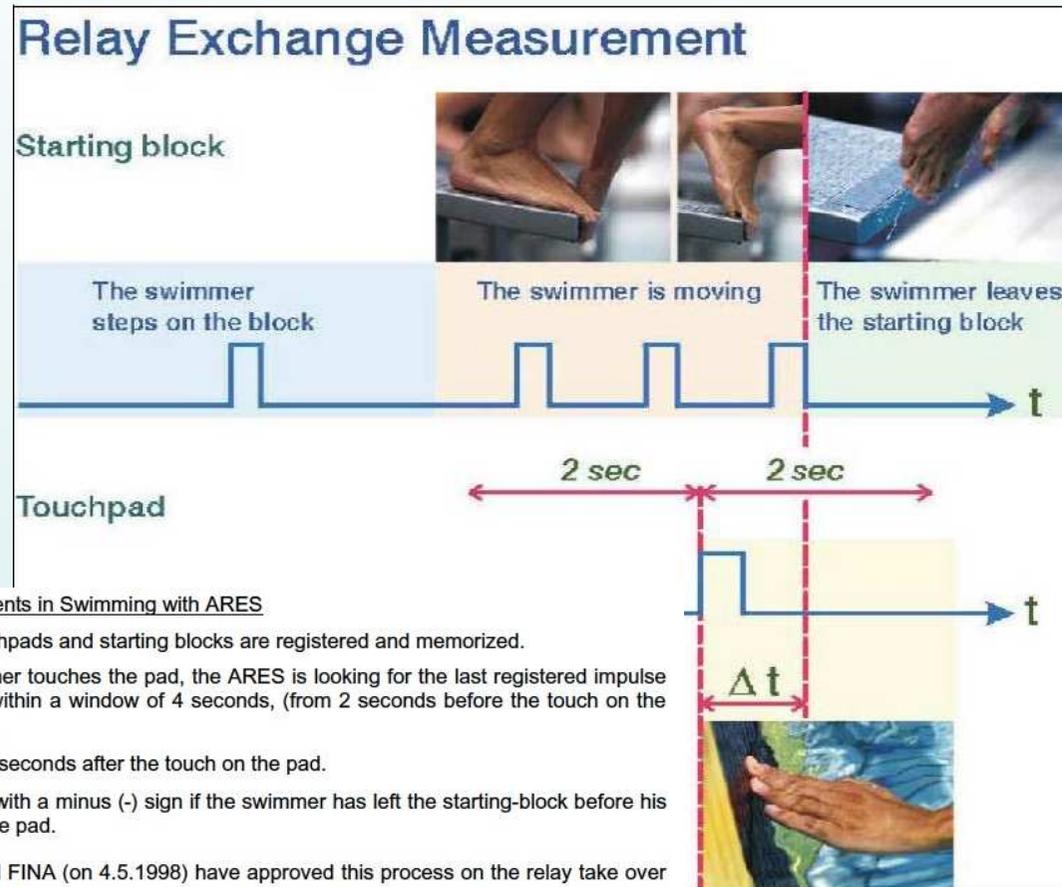
The tests carried out in 1982, 1983 and 1984 showed very clearly that there was a small – yet very consistent – time difference between the force of the swimmer operating the contact, and the swimmer's toes finally leaving the block and this was in the region of 0.024 to 0.027 of a second.

For this reason, it was agreed during discussions between Omega Sports Timing and FINA that a tolerance of 0.03 seconds would be given in favour of the swimmer before a relay break (or relay 'false start') is identified.

Since 1984, there have been many claims, that the tolerance should, in fact, be 0.00. **THIS IS ABSOLUTELY NOT TRUE!**

The above explanation details precisely why this 0.03 tolerance is given and it is important to note that OSM-6 and ARES indicate the net relay take-over time and do not 'adjust' the time by a 0.03 second increment. As such, the time printed out from either ARES or OSM-6 is the actual relay takeover time. If the difference (Δt) is more than -0.03 , then a relay break has occurred.

La tolérance pour OMEGA (Conformément à l'article FR 4.6.3)



Le dispositif de contrôle



Vérification d'une prise de relais

- Sur signalement d'un écart détecté par le dispositif de chronométrage
- Le superviseur analyse le back-up vidéo pour confirmer ou non la prise de relais
- La décision est prise par le juge-arbitre



Les départs dans un relais





SW 3 - REPARTITION DANS LES SERIES, DEMIE-FINALES ET FINALES

SW 3.1.1.3 - S'il y a trois séries, **à l'exception des épreuves de 400, 800 et 1500 mètres**, le nageur le plus rapide sera placé dans la troisième série, le second dans la deuxième, le troisième dans la première.

Le quatrième nageur le plus rapide sera placé dans la troisième série, le cinquième dans la seconde série, le sixième dans la première série, et le septième dans la troisième série, etc. *



SW 3 - REPARTITION DANS LES SERIES, DEMIE-FINALES ET FINALES



SW 3.1.1.4 - S'il y a quatre séries ou plus, à l'exception des épreuves de 400, 800 et 1500 mètres, les trois dernières séries de l'épreuve seront organisées conformément à l'article SW 3.1.1.3 ci-dessus. La série précédant les trois dernières, doit être composée des nageurs suivants les plus rapides ; la série précédant les quatre dernières séries doit être composée des nageurs suivants, etc. Les couloirs doivent être attribués en ordre décroissant des temps soumis dans chaque série, conformément au schéma décrit dans l'article SW 3.1.2 ci-dessous. *



Ligne n° :	1	2	3	4	5	6	7	8
Série 1			33	31	32			
Série 2		29	27	25	26	28	30	
Série 3	21	15	9	3	6	12	18	24
Série 4	20	14	8	2	5	11	17	23
Série 5	19	13	7	1	4	10	16	22

Sens de la course



SW 3 - REPARTITION DANS LES SERIES, DEMIE-FINALES ET FINALES

SW 3.1.2 - A l'exception des épreuves de 50 mètres en bassins de 50 mètres, l'attribution des couloirs doit se faire (le couloir numéro 1 étant sur le côté droit de la piscine (0 lorsqu'on utilise un piscine à 10 lignes) lorsqu'on fait face à la piscine depuis l'extrémité de départ) en plaçant le nageur le plus rapide ou l'équipe la plus rapide dans le couloir central de la piscine avec un nombre impair de couloirs, ou dans le couloir 3 ou le couloir 4 respectivement dans les piscines à 6 ou 8 couloirs.

Dans les piscines à 10 lignes, le nageur le plus rapide est placé à la ligne 4.

Le nageur détenant le temps le plus rapide suivant doit être placé à sa gauche, puis en alternant les autres à droite et à gauche selon les temps soumis. Les nageurs ayant des temps identiques se verront attribuer leur numéro de couloir par tirage au sort selon la méthode mentionnée.*



SW10 : La Course

- Toutes les courses individuelles doivent être organisées en séparant les filles et les garçons.
- Un nageur nageant seul toute l'épreuve doit couvrir la distance complète pour se qualifier.
- Le nageur doit rester durant toute la course dans le même couloir, celui où il a commencé.
- Dans toutes les épreuves, un nageur effectuant un virage doit avoir un contact physique avec l'extrémité de la piscine ou de la longueur.
- Le virage doit être fait à partir du mur, et il n'est pas permis de se pousser ou de faire un pas au fond de la piscine.
- Un nageur qui se tient debout au fond de la piscine pendant les épreuves de nage libre ou pendant la partie nage libre des épreuves 4 nages ne doit pas être disqualifié, mais il ne doit pas marcher.
- Il n'est pas permis de tirer sur la ligne de couloir.



SW10 : La Course

- Gêner un autre nageur en nageant à travers un autre couloir ou de toute autre manière disqualifiera le gêneur.
- Aucun nageur ne sera autorisé à utiliser ou à porter un équipement ou un maillot de bain qui puisse améliorer sa vitesse, sa flottabilité ou son endurance pendant une compétition (tels que des gants palmés, palmes, nageoires, slip de bain sous son maillot, etc.). Il est permis de porter des lunettes de natation.

Aucun strap sur le corps n'est autorisé à moins qu'il ne soit approuvé par le médecin de la compétition.

- Tout nageur qui n'est pas engagé dans une course, et qui entre dans l'eau pendant qu'une épreuve s'y déroule avant que tous les nageurs aient terminé la course, sera disqualifié pour la prochaine épreuve à laquelle il est inscrit dans la rencontre.



Relais



Dans les épreuves de relais, l'équipe d'un nageur dont les pieds ont perdu le contact avec le plot de départ avant que le coéquipier le précédant ne touche le mur sera disqualifiée.

- Une équipe de relais sera disqualifiée dans une course si un membre de l'équipe, autre que le nageur désigné pour nager cette longueur, entre dans l'eau lorsque la course est en cours, avant que tous les nageurs de toutes les équipes n'aient fini la course.
- Les membres d'une équipe de relais et leur ordre de départ doivent être précisés avant la course. Un membre d'une équipe de relais ne peut concourir dans une course qu'une seule fois.
- **Le fait de ne pas nager dans l'ordre indiqué entraînera la disqualification.**
- Un nageur ayant fini sa course, ou sa distance dans une épreuve de relais, doit quitter la piscine **aussitôt que possible sans gêner tout autre nageur qui n'a pas encore fini sa course.** Sinon, le nageur fautif, ou son équipe de relais, sera disqualifié.
- **Lorsque le premier relayeur d'une équipe établit un nouveau record et que l'un de ses coéquipiers effectue une mauvaise prise de relais entraînant la disqualification dudit relais, la performance du premier relayeur est officialisée**



SW10 : La Course

- Lors d'une épreuve de relais, si l'on dispose d'un équipement automatique de mesure des prises de relais avec plate-forme de départ et plaque de touche (Type OMEGA), la tolérance est autorisée lorsque le dispositif mesure un départ anticipé est de $-3/100$
- Aucune régulation de l'allure ne sera autorisée, et il est interdit d'utiliser un dispositif ou un plan à cet effet.



L'Officiel

Je suis respectueux des décisions de mes collègues.

Je suis indépendant.

Je suis attentif au signal du starter.

Je suis impartial en toutes circonstances.

Je n'encourage ni ne donne des informations à un nageur (voix ou gestes).

En aucun cas, je n'accompagne un nageur sur le bord du bassin.

Mes doutes bénéficient au nageur. Si je ne suis pas sûr, je m'abstiens.

Je prends mes décisions en mon âme et conscience en fonction des directives reçues.

Je signale une infraction au Juge-Arbitre sans attendre la fin de l'épreuve (par écrit).

Pour les distances de 800 m NL et de 1500 m NL, je n'oublie pas de faire mon propre pointage des longueurs.

Je n'utilise pas mon téléphone portable pendant une compétition.



Epreuve écrite :

Les candidats devront répondre à toutes les questions du questionnaire fédéral OFFICIEL "A" (édition du 1 janvier 2018).

10 mauvaises réponses seront tolérées (sur 77 questions).

La réussite à cette épreuve a une validité d'un an maximum et permet de poursuivre la formation (les épreuves pratiques).



Epreuve pratique :

Les candidats devront avoir tenu de façon satisfaisante, sous l'autorité et le contrôle d'un Juge-Arbitre en titre ou un examinateur officiel "A" désigné à cet effet par la ligue, les postes de :

- Juge-Arbitre ; - Starter ; - Juge de Nage ; - Superviseur / secrétariat de la compétition (vérification du programme, chronométrage et des résultats)



Epreuve pratique :

Durant deux réunions sportives FFN pour les fonctions de Juge-Arbitre, Starter et Juge de Nages (25 épreuves minimum) et une réunion comme superviseur.

Le niveau de ces réunions restant à l'initiative du formateur désigné par la ligue régionale.

Le candidat jugé "apte" par l'examineur dans une de ces quatre fonctions (25 courses minimum par fonction) pourra s'il le souhaite assurer ensuite une deuxième fonction de son examen pratique lors de la même réunion, sous réserve qu'il reste au minimum 25 courses à parcourir.



Recyclage

Un recyclage est obligatoire, chaque officiel devra obligatoirement assister à une session de recyclage toutes les 2 saisons.

Des sessions de recyclages sont organisées et le référent de votre club vous donnera toutes les informations utiles si vous êtes concerné.

Il faut officier 4 fois (soit 8 réunions au minimum) dans la saison sportive pour conserver son titre d'officiel A (sinon recyclage obligatoire chaque année en début de saison)



L'inscription sur EXTRANAT



Recyclage officiels A



<https://www.extranat.fr/cgi-bin/login.php>

EXTRANAT.FR 2.0

SUPPORT
01 41 83 87 61

BIENVENUE
vous êtes sur la page d'accueil du site sécurisé d'extraNat.fr de la Fédération Française de Natation. Cette application internet permet :

- ▶ Aux structures fédérales d'assurer la gestion administrative de ses licenciés.
- ▶ Aux officiels de toutes disciplines d'accéder à leur espace personnel.
- ▶ Aux athlètes de Haut Niveau de gérer leur espace personnel.

ESPACE DES OFFICIELS

Identifiant
@ Votre mail

Mot de passe

ENTRER

Fédération Française de Natation
14 rue Scandicci - 93508 PANTIN cedex
Tél. : 01 41 83 87 70 - Fax : 01 41 83 87 69 - mail : ffn@ffnatation.fr

extraNat - version 2.0.0 - Réalisation FF Natation - © Copyright 2017 tous droits réservés



Recyclage officiels A



2.0

extraNat-Officiel

Informations Extraction Activités Internationales Manuels

Module extraNat-Officiel

extraNat-Main - version 2.0 - Réalisation FF Natation - © Copyright 2017 tous droits réservés



Recyclage officiels A



2.0

informations administratives

Informations - Extraction - Activités Internationales - Manuels

Informations extraNat

IUF: 59974 Nom: LABONNE Prénom: Jean-Luc Genre: Homme d.naissance
12/02/1993 Nationalité: FRA Club: NAUTIC CLUB ALP'38 Département: ISERE

Informations personnelles

* Pays: FRANCE * Ville: ST ISMIER * code postal: 38330 * Adresse: 239, Allée des Jardins de Butts * Adresse2: * tel: 0510556269 * tel.2: * Mail: little.big.gavimien@stf.fr * Photo

Equipements

Taille (cm): 174 Commentaires sur l'équipement: Tapez votre commentaire ici / attention texte limité à 255 caractères
Taille T-shirt: L Taille chemise: L Pointure: 41 Taille pantalon: 42

Enregistrer

extraNat-Main - version 2.0 - Réalisation FF Natation - © Copyright 2017 tous droits réservés